

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.50
Trois mois » 3.—
Pour l'Étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1er Octobre 1892, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, Du 1er Octobre 1892, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION. Includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Moriteau, Besançon, etc.

Pour 1 franc
on peut s'abonner à L'IMPARTIAL
dès maintenant à fin décembre 1892,
franco dans toute la Suisse.

— LUNDI 28 NOVEMBRE 1892 —
La Chaux-de-Fonds

- Brasserie La Lyre (Collège 28). — Visible ce soir le géant anglais Thomas Dalroy.
Évangélisation populaire. — Réunion publique, lundi 28, à 8 h. du soir (Serre 38.)
Deutsche Evangelisation (Lokal : Envers 37). — Montag, Abends 8 1/2 Uhr : Männer und Junglingsverein.
Club des Gob'-Quilles. — Réunion, lundi 28, à 8 1/2 h. du soir, au Quillier.
Chœur mixte de l'Église nationale. — Répétition générale, lundi 28, à 8 1/2 h. précises du soir, à l'Amphithéâtre. — Se munir du p-autier.
Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, mardi 29, à 8 1/2 h. du soir, au nouveau local.
Conférence publique. — Mardi 29, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre : « La femme autrefois », par M. E.-M. Ragonod, professeur agrégé à l'Académie.
Orchestre La Renaissance. — Répétition générale, mardi 29, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Union Chorale. — Répétition, mardi 29, à 9 h. du soir, au local.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi 29, au local.
Frohsinn. — Gesangstunde, Dienstag den 29., um 9 Uhr, im Lokal.
Chorale du Cercle catholique national. — Répétition, mardi 29, à 8 h. du soir, au local, Chapelle 5.
Union chrétienne des jeunes filles (Démousselle 73). — Réunion, mardi 29, à 8 h. du soir.
Chorale du Sapin. — Répétition, mardi 29, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, mardi 29, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.

par la voie des enchères publiques qui constitue à la fois le mode le plus simple, le plus expéditif et offrant la plus grande somme de garanties à débiteurs et créanciers.

L'objet mis en vente est adjugé après trois criées au plus offrant, à condition que l'offre atteigne le prix d'estimation et qu'elle soit supérieure à la somme des créances garanties par gage préférables à celle du poursuivant. À défaut d'offres suffisantes, la vente est remise et les enchérisseurs cessent d'être obligés. La réserve posée ci-dessus en faveur des créanciers gagistes non poursuivants s'explique par la raison qu'une saisie ne peut porter atteinte à leurs droits acquis et une vente les laisser à découvert d'une part quelconque de leur créance.

La seconde enchère a lieu dans le mois qui suit la première. L'objet est alors adjugé au plus offrant, pourvu que l'offre soit supérieure à la somme des créances garanties par gage préférables à celles du poursuivant. Dans la première enchère, l'objet doit atteindre le prix d'estimation de la saisie pour que l'adjudication puisse être prononcée; cette disposition protège les intérêts du débiteur tout spécialement et évite une vente à vil prix. Si la tentative de vente a échoué, la seconde enchère liquide la situation à tout prix sous la réserve des droits des tiers gagistes.

S'il n'est fait aucune offre suffisante, la poursuite tombe quant à l'objet mis en vente; mais le débiteur ne se trouve pas par là libéré, une saisie complémentaire sans nouveau commandement de payer, pouvant être pratiquée contre lui dans les six mois. Après ce délai, une nouvelle poursuite peut être introduite.

La vente est faite au comptant. Les récoltes pendantes ne peuvent être vendues avant maturité sans le consentement du débiteur.

Les objets d'or et d'argent ne seront adjugés à un prix inférieur à la valeur du métal.

La vente peut avoir lieu de gré à gré dans les cas suivants :

- 1° Lorsque tous les intéressés en font la demande ;
2° Lorsqu'il s'agit d'une valeur ou de tout autre objet coté au marché ou à la bourse, pour lesquels on offre un prix équivalent au cours du jour ;
3° Lorsqu'il s'agit d'objets d'or ou d'argent qui, ayant été mis aux enchères, n'ont pas atteint la valeur du métal et pour lesquels ce prix est offert ;
4° Lorsque les objets saisis sont susceptibles d'une dépréciation rapide ou dispendieux à conserver.

Si tous les créanciers saisissants le demandent, les créances du débiteur non cotées à la bourse ou au marché leur sont données en paiement, ou à l'un d'eux pour leur compte, à la valeur nominale. Dans ce cas, les créanciers sont subrogés aux droits du débiteur jusqu'à concurrence de leurs créances.

Dans les mêmes conditions, les saisissants ou l'un d'eux peuvent se charger de faire valoir contre le tiers débiteur, à leurs risques et périls et sans préjudice de leurs droits, une créance ou prétention du saisi. La somme qu'ils pourront obtenir servira, dans ce cas, à couvrir en premier lieu leurs propres créances et les frais.

À titre d'explications, disons que l'opération visée ci-dessus est la saisie de deniers de notre ancienne loi de procédure qu'elle remplace.

Lorsque les biens saisis ne rentrent dans aucune des catégories énumérées ci-dessus, tels par exemple, un usufruit, une part dans une succession indivise, une société ou toute autre communauté, le préposé demande à l'autorité de surveillance de fixer le mode de réalisation. Après avoir consulté les intéressés, l'autorité peut ordonner la vente aux enchères, confier la réalisation à un gérant ou prendre toute autre mesure.

Ainsi donc, et en résumé, nous voyons que le mode de réalisation dépend de la nature de l'objet saisi.

Exceptionnellement, le préposé peut différer la vente de trois mois au plus, à la condition que le débiteur s'engage à verser chaque mois, en mains de l'office, un acompte qui ne

pourra être inférieure au quart de la dette et qu'il effectue immédiatement le premier versement. Ce délai de grâce, appelé sursis par la loi, tombe si le débiteur n'en remplit pas exactement les conditions.

II De la réalisation des immeubles

Tous les anciens systèmes d'expropriation édictés par les lois cantonales ont été abrogés par la loi fédérale qui apporte dans cette matière d'importantes améliorations.

Nous allons brièvement esquisser les grandes lignes de la procédure actuelle au moyen de textes légaux eux-mêmes si clairs et si simples qu'ils n'exigent aucun commentaire :

Les immeubles sont vendus par l'office aux enchères publiques dans le cours du deuxième mois après la réquisition de vente. Ici également, comme en matière mobilière, un sursis peut être accordé au débiteur dont l'immeuble est saisi.

L'office fait les publications préalables et arrête les conditions de la vente d'après l'usage des lieux et de la manière la plus avantageuse.

La vente est faite au comptant ou à terme ; le terme ne peut excéder six mois. S'il est accordé un terme à l'acquéreur, le paiement du prix avec intérêt est garanti par l'hypothèque de l'immeuble. Faute par l'adjudicataire de payer dans le délai, la mutation de propriété est révoquée et l'office ordonne immédiatement de nouvelles enchères. Le précédent adjudicataire et ses cautions sont tenus de la moins-value sur le prix de la première vente, ainsi que de tout autre dommage.

La vente a toujours lieu sous réserve des droits des créanciers hypothécaires ou de tous autres tiers prétendant avoir un droit quelconque sur l'immeuble.

Avant de procéder à la vente, l'office dresse l'état des charges et servitudes qui grèvent la propriété de l'immeuble. Cet état est communiqué aux créanciers saisissants et au débiteur, lesquels doivent, cas échéant, manifester leur opposition dans les dix jours, afin que les tiers revendiquants soient mis à même de faire valoir leurs droits en justice.

L'office fait en outre procéder à une estimation de l'immeuble et la communique aux créanciers hypothécaires.

L'adjudication est prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur, pourvu que l'offre atteigne le prix d'estimation et qu'elle soit supérieure à la somme des créances garanties par l'immeuble préférables à celle du poursuivant. Si ce résultat n'est pas atteint, la vente est nulle et une nouvelle enchère doit être tentée dans les deux mois suivant la première.

Dans la seconde enchère, l'immeuble est adjugé au plus offrant, à la condition que son offre couvre le créancier hypothécaire primant le saisissant.

À défaut d'offre suffisante, la poursuite tombe quant à l'immeuble mis en vente.

Le produit net de la réalisation est distribué aux créanciers qui seront payés du montant de leurs créances en capital, intérêt courant et frais de poursuite.

Lorsque le produit de la vente ne suffit pas pour désintéresser les créanciers, l'office complète aussitôt la saisie, sans préjudice des saisies postérieures. Les biens nouvellement saisis sont vendus sans autre réquisition et le plus rapidement possible. L'observation des délais n'est pas de rigueur.

Si le produit net de la réalisation ne paie pas intégralement les créanciers, l'office détermine les droits de chacun dans un acte appelé état de collocation. Les créanciers reçoivent un acte de défaut de biens, qui constitue pour l'avenir un titre exécutoire pour le montant impayé. La dette demeure imprescriptible, ce qui équivaut à dire que le créancier pourra continuer la poursuite contre son débiteur et, le cas échéant, dans l'année contre les héritiers de ce dernier.

Nous insistons sur ce dernier point afin de faire cesser une erreur que nous avons observée de la part des débiteurs qui se croyaient totalement libérés vis-à-vis de leurs créan-

ciers une fois la saisie réalisée, quel qu'en ait été le résultat.

Ici se termine l'étude rapide de la poursuite contre le débiteur non inscrit au registre du commerce, sujet donc à la saisie seulement.

Dans nos futurs exposés, nous traiterons la faillite d'abord, puis quelques sujets spéciaux qui, pour paraître secondaires, n'en offrent pas moins d'importance et d'intérêt.

LAMBERT et MONNIER, avocats.

Nouvelles étrangères

France.— Samedi à la Chambre, grande affluence; les tribunes sont comblées.

M. Pourquery de Boisserin soumet sa proposition tendant à donner à la commission d'enquête du Panama les pouvoirs d'un juge d'instruction. Il réclame l'urgence. L'orateur déclare qu'il faut que M. Delahaye prouve ses accusations ou qu'il disparaisse (Applaudissements). La commission doit avoir le droit d'exiger que les accusateurs fassent la preuve des faits avancés.

M. Loubet combat l'urgence; le temps manque pour examiner la proposition. L'autorité de la commission est indiscutable, ses résolutions auront dans le pays un grand retentissement et les intérêts du pays veulent qu'on fasse la lumière complète (Vifs applaudissements). L'urgence est repoussée par 262 voix contre 225.

On reprend ensuite la discussion sur le régime des boissons. La Chambre se vide.

La commission d'enquête a entendu samedi M. Proust; elle a décidé de charger le procureur de la République de Niort de s'informer auprès de tous les banquiers si M. Proust avait touché un chèque en 1888. La commission insistera de nouveau pour entendre M. Drumont, mais sans réclamer sa libération totale.

L'après-midi, elle a entendu M. Le Provost de Launay.

M. Kohn, associé de la banque Reinach, demande à être entendu par la commission. Il affirme que la banque n'a pas reçu cinq millions du Panama, comme l'a prétendu M. Delahaye.

La commission a nommé une sous-commission qui sera chargée de classer toutes les pièces.

MM. de Lamarzelle, Prinnet, Laguerre et Clovis Hugues seront entendus lundi.

M. de Freycinet vient de déposer à son tour son projet de loi militaire, qui a sur le projet allemand l'avantage de ne comporter aucune aggravation dans les charges du pays. La principale innovation qu'il contient est la création d'un grade nouveau dans l'armée française, celui de général d'armée; on en créera six, choisis parmi les officiers supérieurs qui inspirent le plus de confiance pour leurs aptitudes stratégiques. Mais cela va faire bien des jaloux. La cavalerie sera augmentée, ainsi que l'artillerie de montagne. Ce projet paraît être le complément de la réorganisation de l'armée faite par M. de Freycinet, et, en quelque sorte, le couronnement de l'édifice.

Le cardinal Lavigierie. — La mort du cardinal Lavigierie, que nous annoncions samedi, ramène l'attention sur cette figure de prélat.

Il était, dit le Matin, dans sa soixante-huitième année et représentait assez bien, comme type physique, un de ces prélats d'autrefois que les circonstances transformaient successivement en capitaines de reîtres, en juges, en législateurs, en maquignons au besoin, et qui se trouvaient aussi à l'aise sur les grandes routes qu'auprès des autels; les fonctions sacerdotales étaient d'ailleurs celles qui leur prenaient le moins de temps, parce qu'ils les laissaient à leurs chapelains.

Il fut un peu tout, professeur, prélat du pape, évêque de Nancy, archevêque d'Alger et, finalement, primat d'Afrique par la réunion en sa personne de l'archidiocèse d'Alger et du siège de Carthage.

Il était fastueux par tempérament et, d'ail-

leurs, ses allures princières, ses voitures à quatre chevaux, sa suite royale, son habitude de revêtir perpétuellement la pourpre servient jusqu'à un certain point l'influence française auprès des Arabes, amonreux avant tout d'éclat et de force extérieure.

Il s'était créé là-bas de grandes ressources, grâce à ses aptitudes commerciales tout à fait supérieures. Il fut en quelque sorte l'initiateur de la culture de la vigne, qui est en ce moment l'une des bases de la prospérité de l'Algérie. Mais, c'était un bourreau d'argent, et les fonds apportés par les catholiques et enlevés à la force du gosier dans ses conférences fondaient dans ses mains, comme l'eau au pied des palmiers du désert.

Aussi, le toast, d'ailleurs très politique, par lequel il ouvrit, en 1890, la voie à l'action pontificale en faveur de l'adhésion des catholiques à la République fut-il un désastre financier pour lui. Les bourses dévotes se fermèrent et les Pères blancs, aussi bien que les guerriers antiesclavagistes qu'il avait rassemblés, furent mis à la portion congrue.

Il est d'ailleurs à prévoir que la plupart des œuvres qu'il soutenait à force d'ingéniosité ne lui survivront pas.

Le cardinal Lavigerie effarouchait un peu le Sacré-Collège par son exubérance et était certainement moins populaire à Rome qu'à Tunis.

Ce n'est pas, à proprement parler, une très grande figure qui disparaît; c'est une figure originale et comme égarée, laissée par un autre âge au milieu de notre siècle.

Allemagne. — Le centre catholique du Reichstag a déposé à nouveau sa proposition d'abrogation des lois d'exception de 1872 contre les jésuites, indiquant ainsi clairement à M. de Caprivi à quel prix le centre est disposé à accorder son concours dans la question de la réorganisation de l'armée.

La presse et les cercles parlementaires commentent encore le discours de M. de Caprivi et arrivent sans distinction de parti à la conclusion qu'il n'a apporté aucun argument nouveau en faveur de la loi militaire et qu'il n'a converti personne.

Dès que la Chambre des députés aura terminé la discussion du projet de loi sur les impôts communaux, elle entrera en vacances, laissant sa commission débattre, avec M. Miquel, la réforme fiscale.

Un rédacteur du *Journal* a vu à Varzin M. de Bismarck auquel il a demandé son sentiment sur les commentaires de la presse européenne au sujet de la dépêche d'Ems :

« C'est enfantin, aurait répondu M. de Bismarck, ces indignations de diplomates et de journalistes ! Qui donc croit sérieusement que l'on fait une guerre pour une dépêche ? Des sottises qui n'ont pas lu l'histoire et qui ne savent même pas comment on vit ! J'avais besoin d'une guerre pour refondre toutes ces monnaies allemandes dans le feu. Le premier prétexte a été bon... Si celui-là n'avait pas réussi... un autre... »

Il fallait décider le roi. Il aimait son droit, mais longtemps il fermait les yeux ; on devait lui ouvrir de force. Alors, il prenait des résolutions désespérées d'homme indécis. On pouvait le laisser aller quand on l'avait mis sur la bonne piste...

Belgique. — En gare de Scheerbeek (banlieue de Bruxelles), on a soustrait, il y a deux jours, une partie des cartouches explosives que contenait un wagon de marchandises. Ces cartouches étaient envoyées par l'usine belge des explosifs Favier aux charbon-

nages de Warquignies. L'envoi se composait de cinq caisses contenant des sacs de poudre, des cartouches de fulminate et de dynamite.

La plupart des cartouches ont été retrouvées dans les réservoirs à pétrole attenants à la gare et jusque dans les bûtoirs des wagons de voyageurs remisés dans les voies de garage.

L'examen des cartouches retrouvées a démontré que certaines d'entre elles portaient de fusion et avaient été soumises au contact d'une flamme ; d'autres, complètement écrasées, devaient avoir été placées sur un rail et réduites en cet état par le passage de locomotives ou de wagons. Il est donc évident que les auteurs du vol ont eu pour mobile une explosion dont les conséquences, en pleine gare, eussent été terribles. Heureusement, ils ont eu la malchance de ne mettre la main que sur un explosif qui ne détonne ni par le choc ni par le contact du feu : il faut une capsule de fulminate pour déterminer la déflagration d'une de ces cartouches.

L'enquête judiciaire n'a encore rien révélé.

Angleterre. — La reine a prorogé le Parlement jusqu'à la dernière semaine de janvier.

On mande de Londres que la police a interdit le meeting que les anarchistes se proposaient de tenir, hier dimanche, à Trafalgar square pour protester contre l'extradition de François accordée par le tribunal de Bow street à la requête du gouvernement français.

Le bruit court que les anarchistes passeront outre et l'on craint des désordres.

La Conférence monétaire

A la séance de samedi, M. Alison, président des délégués américains, a développé son programme et a déclaré que ceux qu'il représentait se soumettraient aux décisions de la conférence. Il a ensuite exprimé le désir que tous les projets des délégués des autres nations soient amplement discutés et que cette discussion ait la priorité sur celle des projets américains.

M. Tirard, président des délégués français et porte-parole des délégués de l'Union latine, a fait observer que cette façon de procéder était anormale, attendu que les projets américains forment la base principale des discussions de la conférence et que celle-ci a été convoquée sur l'initiative des Etats Unis.

L'orateur a ensuite déclaré que les délégués français s'offraient à étudier avec tout le soin possible toute proposition de nature à réhabiliter l'argent.

M. Rivers Wilson, au nom des délégués britanniques, a donné son adhésion aux délégués américains et a exprimé le vœu qu'on trouvât les moyens d'augmenter l'emploi de l'argent en métal.

Les délégués allemands et autrichiens ont déclaré que leurs gouvernements ne veulent rien changer à leur législation monétaire actuelle.

Les délégués russes ont dit ne pouvoir engager leur gouvernement dans aucun sens et réserver complètement leur décision.

Chronique suisse

Extradition. — Le juge de Londres a de nouveau ajourné l'extradition de von Ganting. Il deviendra probablement nécessaire d'envoyer quelqu'un en Angleterre pour vérifier l'authenticité du sceau volé.

M. Sérent pressa la main de son fils sans répondre.

— Et puis, continua le jeune homme, j'aimerais bien que le fils aîné de Marine portât mon nom ; c'est ma sœur chérie.

Le père inclina gravement la tête.

— Dans tous les cas, Daniel, répondit-il avec un sourire grave et attendri, son premier enfant portera ton nom ; tu l'as mérité.

— Allons, fit joyeusement le jeune homme en reprenant sa marche.

Un coup de canon partit avec ce bruit à la fois sourd et éclatant qui ébranle si étrangement les corps, même alors qu'il laisse les âmes impassibles, et qu'on ressent intérieurement autant qu'on l'entend par les oreilles.

Les obus commencèrent à pleuvoir sur la ville.

— Sans sommation ? fit Robin, qui se trouva près de M. Sérent derrière une barricade. Ce n'est pas poli !

Un obus défonça le toit de la maison qui leur servait de point d'appui, et la cheminée s'éleva dans la rue avec fracas au milieu d'un nuage de poussière.

— Qu'ils sont gentils ! continua Robin ; ils travaillaient à renforcer nos barricades. Ce trait-là leur fera pardonner bien des choses.

Comment raconter cette journée, qui paraît maintenant un rêve à ceux-là même qui ont combattu ! Pendant huit heures, trente pièces de canon et huit mille soldats furent tenus en échec par douze cents hommes armés de fusils. La nuit descendit lentement sur les rues sans arrêter la fusillade, pendant que les maisons s'effondraient sous une pluie de fer.

— On a tourné notre barricade, dit tout à coup Robin, étonné de ne plus entendre les balles ricocher entre les murailles.

En effet, le tumulte qui se faisait entendre derrière eux, vers le centre de la ville, prouvait que l'ennemi avait trouvé ailleurs un passage.

M. Sérent regarda son fils. L'enfant s'était battu tout le jour avec un calme qui n'était guère de son âge et qui attestait chez lui une bravoure parfaite. Si, profitant de la circonstance, ils n'entraient chez eux, qui pourraient les blâmer ? N'avaient-ils pas fait leur devoir ?

Plusieurs maisons brûlaient, éclairant les rues étroites d'une lueur intermittente et sinistre. A cette

A Berne, on n'est pas trop fâché de ces attermoissements, car ils permettront d'établir si von Ganting a réellement participé au crime de Neuilly. Si les soupçons qui pèsent sur lui venaient à prendre consistance, on laisserait la France réclamer elle-même l'extradition.

Questions ouvrières à Berne. — Mercredi a eu lieu à Berne une nombreuse assemblée des adversaires du secrétaire-ouvrier Wassilief. Le nombre des signatures recueillies jusqu'à présent est de 1600 ; on en attend encore environ 400. On ne se propose pas seulement de protester contre les excitations de Wassilief à la haine des classes, mais aussi de travailler à un rapprochement entre les patrons et les ouvriers, y compris les simples manœuvres. C'est ainsi qu'on projette de créer des associations industrielles analogues aux anciennes abbayes d'ouvriers et de patrons.

Nouvelles des cantons

BERNE. — (*Corresp.*) — La grande fête universitaire de Berne a eu lieu samedi soir au Musée.

Brillant discours du *Rector magnificus*, splendide banquet et beaucoup d'entrain.

Des prix ont été décernés à plusieurs étudiants et étudiantes, pour la plupart d'origine russe.

En citant ces noms, les journaux de ce matin se demandent mélancoliquement où réside maintenant l'esprit suisse et particulièrement bernois, qui jadis a fait la réputation de l'Université.

La foire d'automne s'est ouverte hier sur la Schützenmatt par un temps splendide rendu un peu froid par la bise qui a soufflé tout le jour.

Un concours immense de population n'a cessé de garnir la place, beaucoup trop étroite pour la circonstance.

Ménagerie, panoramas, théâtres divers, tirs, carrousels, montagnes russes, etc., etc., tout ce petit monde cosmopolite a fait hier de brillantes affaires.

ZURICH. — Il vient de se constituer à Zurich une Société de locataires unique en Suisse. Par des actions de 500 fr. cette Société fournira à une autre Société de construction prise dans son sein les capitaux nécessaires à la constitution d'une Caisse d'épargne et à la construction de maisons à bon marché. Les membres deviendront locataires des maisons bâties de cette manière et ils se lieront avec la Société de construction par contrat, de manière à demeurer locataires tant qu'il leur plaira et à empêcher le renchérissement de leurs loyers.

UNTERWALD. — Pour protéger la ligne du Brunig contre les éboulements de rochers, la compagnie du Jura-Simplon compte rapprocher la voie vers le lac sur une étendue de 400 mètres.

Les plans seront déposés très prochainement.

— La commission d'éducation d'Obwald organise pour le printemps prochain un cours pratique et théorique pour maîtres de chant dans le but de perfectionner le chant d'église et le chant populaire. Le cours finira par l'exécution publique des œuvres étudiées.

BALE-VILLE. — Soixante apprentis se sont fait inscrire pour les examens qui auront lieu

clarté, le visage du jeune homme paraissait celui d'un jeune héros.

— Retournons chez nous, Daniel, dit tout bas le père.

— Y pensez-vous, mon père ? répondit le fils avec surprise. Nos camarades qui étaient là tout à l'heure nous ont quittés pour rallier les francs-tireurs... Les entendez-vous dans la rue d'Angoulême ?

Le chant de la «Marseillaise» s'élevait au-dessus des ruines, au-dessus des flammes, coupé seulement par le crépitement de la fusillade.

— Allons, allons ! cria Daniel, qui partit en courant.

Son père le suivit et le rejoignit au moment où éclatait une nouvelle décharge.

— Emmenez l'enfant ! cria Robin, qui les reconduisit à la lueur d'un nouveau brasier qui s'allumait tout près.

Et il se jeta instinctivement au-devant des deux hommes. Un Prussien, qui se tenait à la fenêtre d'une maison éventrée, visa Daniel, qui tomba roide.

— Misérable ! cria Robin en tirant de sa ceinture son pistolet de combat.

Le coup partit, et le Prussien disparut dans l'intérieur de la maison.

M. Sérent, son fils dans les bras, s'était retiré sous la porte de l'hôtel du Grand-Monarque, entr'ouverte pour laisser entrer quelques fugitifs.

— Ah ! monsieur Sérent, votre fils n'est pas mort ? s'écria une femme, les yeux pleins de larmes.

Daniel ouvrit les yeux. L'incendie faisait à la ville un plafond lumineux. Le père vit que la balle avait tranché la carotide ; le sang s'échappait en jets vermeils et réguliers.

— Ma mère, firent les lèvres du jeune homme, et Marine, l'enfant...

Du regard il implorait son père qui se pencha sur lui et lui donna le baiser de paix.

L'instant d'après, de lui-même il ferma les yeux, peut-être pour ne pas voir la lueur sauvage des flammes et mourut.

— Je l'emporte chez moi, dit M. Sérent.

On ne se battait plus ; un silence mortel régnait sur la place. L'ennemi vainqueur s'avavançait avec précaution, de peur d'une nouvelle surprise. Le père emporta son fils jusque chez lui sans rencontrer d'obstacles. Ceux qui le virent passer se dirent peut-être que cet homme avait assez payé

au mois de mars ; ils appartiennent aux professions suivantes :

4 boulangers, 1 sculpteur, 1 relieur, 1 imprimeur, 2 broyeurs, 1 coiffeur, 1 confiseur, 4 jardiniers, 3 lithographes, 3 peintres, 3 mécaniciens, 1 boucher, 1 menuisier (pour modèles), 3 selliers, 2 serruriers, 3 tailleurs, 6 menuisiers, 4 typographes, 1 cordonnier, 3 ferblantiers, 3 tapissiers, 1 charpentier.

Les *Basler Nachrichten* trouvent ce nombre bien faible, mais il en sera ainsi, ajoute notre confrère, aussi longtemps que les examens d'apprentis ne seront pas rendus obligatoires.

Chronique neuchâteloise

Industries du Jura. — La Société inter-cantonale des industries du Jura s'est réunie vendredi à 11 h. à l'hôtel-de-Ville de Neuchâtel. Le nombre des membres présents était assez restreint. Le principal objet de l'assemblée était le règlement de questions budgétaires dont le développement n'offrirait pas grand attrait au public. Il a été fait quelques communications concernant la participation de l'horlogerie suisse à l'exposition de Chicago, l'organisation du jury, etc., puis l'assemblée s'est montrée favorable à l'idée d'une loi fédérale sur la surveillance des produits alimentaires, dont le but, comme l'indique son titre, est d'assurer à chacun une nourriture saine en empêchant les falsifications, mais elle a exprimé le désir que l'exécution de la loi soit laissée aux cantons.

Chronique locale

Armes-Réunies. — La musique militaire *Les Armes-Réunies* a, dans son assemblée générale de samedi 26 novembre, constitué comme suit son nouveau Comité pour l'exercice 1892-1893 :

MM. Grandjean, Charles, président.
Rusbach, Jules, vice-président.
Eggimann, Alfred, secrétaire.
Schaller, Joseph, vice-secrétaire.
Schwab, Charles, caissier.
Tripet, Ulysse, archiviste.
Jeanguenin, Paul,
Widmer, Georges, } Assesseurs.
Ding, Georges,
Studzinsky, Charles, }

Commission musicale :

MM. Croisier, Arthur.
Jeanrichard, Fritz.
Dubois, Alcide,
Meylan, Alfred.
Rodde, Adolphe.
Verthier, Jules.
Lehmann, Oscar.

Caisse de secours :

MM. Schmidt, Emile, caissier.
Kunzi, Fritz,
Steinbrunner, Armand, } Adjoints.
Rothen, Arnold,
Tripet, Léon, }

Conférences publiques. — Demain, mardi, M. E.-M. Ragonod, professeur agrégé à l'Académie, parlera de la *femme autrefois*.

— La conférence donnée hier dimanche à l'Amphithéâtre par M. Nerguer avait attiré une affluence bien supérieure à celle qu'osaient espérer ses organisateurs et qui les a fort réjouis. L'orateur a traité son sujet, la culture des arbustes à fruits, avec un simpli-

sa résistance; peut-être aussi n'osèrent-ils pas l'arrêter.

Lorsque M. Sérent arriva à la porte de son jardin, il trouva sa femme sur le seuil. La maison, un peu isolée, la dernière d'une rue sur la crête du coteau, n'avait été visitée que pour la forme. La mère attendait le retour de tout ce qu'elle aimait.

— Blessé ? dit-elle en voyant apparaître le groupe funèbre.

M. Sérent ne répondit pas, alors elle prit doucement la tête de ce jeune corps flexible encore et qui roulait entre ses mains pieuses. et, portant sa part du fardeau, elle entra dans la maison. Ils déposèrent Daniel sur le grand divan du salon, où il avait passé tant d'après-midi d'été à lire, paresseusement couché.

— Il s'est bien battu ? demanda madame Sérent.

— Comme un héros !

— Mon Daniel, mon beau garçon, mon fils ! murmura la mère en se penchant sur le jeune cadavre qu'elle étreignit. Comme un héros... O mon fils !

Et elle pleura pendant que le père, accablé, sans larmes, contemplant son désespoir.

Ils furent bientôt arrachés à leur triste contemplation. L'incendie dévorait la ville entière. Allumé méthodiquement, de deux en deux maisons, pour mieux assurer la destruction d'une ville qui avait osé se défendre, il jetait dans le ciel des milliers de flammèches qui illuminaient dix lieues d'horizon. Mais l'ennemi n'entendait pas pour cela coucher à la belle étoile, et la demeure de M. Sérent, épargnée par le feu, offrait un asile fort agréable.

— Vous n'entrez pas ici ! dit le père au premier qui se présenta sur le seuil du salon où gisait Daniel.

L'officier jeta un coup d'œil sur le cadavre, fit le salut militaire et se retira. Le reste de la maison souffrait.

Le soleil du lendemain se leva sur de telles ruines qu'il ne semblait pas possible de ressusciter jamais la ville morte ; mais cette désolation était bien peu de chose auprès de celle qui remplissait le cœur des parents de Daniel.

LOUIS BREUIL

PAR

Henry Gréville

— Daniel, dit le père en lui touchant doucement l'épaule, ton frère est à l'armée de la Loire, Marc est officier de la garde nationale dans Paris assiégé ; voici l'ennemi... Que vas-tu faire ?

— Combattre à vos côtés, mon père, répondit le jeune homme, et je tâcherai de n'être pas trop imprudent... pour faire plaisir à ma mère.

Madame Sérent prit la tête de son fils dans ses deux mains et la baisa presque avec du respect.

— Allez, dit-elle.

Son mari la serra dans ses bras, et les deux hommes, après s'être armés, sortirent de la maison pour se diriger vers le centre de la ville. Au moment où ils franchissaient le seuil du jardin, la dernière locomotive, conservée pour un cas urgent, partit à toute vapeur dans la direction d'Orléans, entraînant quelques wagons et les employés du chemin de fer.

— Nous voici bien seuls au monde, dit M. Sérent à son fils avec un sourire. C'était la même chose il y a une heure, et pourtant cette vapeur qui s'en va semble la personnification de l'abandon.

— Qu'importe, répondit Daniel.

Au moment où ils rejoignaient leur compagnie, le jeune homme arrêta son père.

— S'il m'arrivait malheur, lui dit-il tout bas, vous diriez à ma mère que j'ai pensé à elle, n'est-ce pas ?

citée et avec une abondance de détails précieux qui auront sans contredit passé dans l'esprit de ses auditeurs et les auront mis à même de faire sous peu d'intéressantes expériences pratiques.

Société de cavalerie. — La Société organisée pour dimanche 4 décembre une chasse au renard, autrement dit *rallye paper*, et invite à cette occasion tous les amateurs d'équitation de la localité. Le parcours de la chasse sera : les Rochettes, les Bassets, les Joux-Derrière, pour arriver au restaurant Imhof. Une assemblée des participants aura lieu vendredi 2 décembre, à 8 1/2 heures du soir, à la brasserie Muller. Dimanche 4 décembre, réunion à midi et demi devant la brasserie Muller. (Communiqué.)

Prêts sur gages. — Nous avons annoncé samedi soir que M. Jean Muhlethaler, de notre ville, est autorisé à exercer la profession de prêteur sur gages. Cette information a été donnée par la *Feuille officielle*, en application, dit le texte, de la loi sur les fripiers et prêteurs sur gages. Par erreur, nous l'avons inscrite sous la rubrique *Fripiers*. M. Muhlethaler n'a demandé d'autorisation que pour la profession de prêteur sur gages.

La Crèche. — Hier après midi a eu lieu l'inauguration du nouveau bâtiment construit à l'angle des rues de la Promenade et du Manège pour abriter l'institution de la Crèche, qui dépend, comme on sait, de la Loge maçonnique.

Les comités de construction, de la Loge, M. le préfet, MM. les présidents des Conseils général et communal et M. le juge de paix et de nombreuses dames y assistaient.

Au début de la cérémonie, M. Rodolphe Frank a rappelé, dans un rapport très bien fait, l'histoire de la Crèche, fondée il y a une quinzaine d'années, et la part qu'avait prise, entr'autres, M. Jules Soguel à la création de cette œuvre.

M. Léon Gallet, président du comité de construction, a remis l'immeuble au comité de la Loge, par un discours auquel a répondu M. Arnold Grosjean. Tous deux ont formulé l'espoir que la précieuse institution de la Crèche rendrait, dans les nouvelles et confortables conditions où elle se trouve, des services toujours plus nombreux et plus appréciés.

Puis les enfants de la Crèche ont exécuté un chant et remis de jolis bouquets à MM. les présidents des divers comités.

Le soir, un banquet animé a eu lieu à la Loge.

Nous saisissons cette occasion pour attirer de nouveau l'attention sur cette œuvre destinée à fournir aux petits enfants que leurs parents sont obligés, par leur travail, de délaisser toute la journée, un abri et des soins affectueux, et pour exprimer aux personnes, messieurs et dames, qui s'en occupent, la reconnaissance à laquelle ils ont droit.

Jules Wille. — Nous apprenons avec regret la mort, assez frappante, de M. Jules Wille, conseiller communal, survenue aujourd'hui lundi, à 1 heure et demie après midi.

M. Wille souffrait depuis de longues années d'une maladie de l'estomac, mais il avait conservé beaucoup d'énergie et s'est voué à son travail jusqu'au dernier moment. Mercredi dernier, il assistait encore à la séance du Conseil communal. Jeudi, il ne se sentait pas bien, et samedi il était pris de la brusque aggravation à laquelle il a succombé, à l'âge de 56 ans.

M. Wille appartenait au parti radical, et s'occupait avec zèle des affaires publiques. Il fut appelé le 1er mars 1887 au poste d'inspecteur de police de notre ville, dont il démissionna le 26 août 1889, puis fut nommé le 8 octobre 1889 membre du Conseil communal, au dicastère de l'Assistance publique.

C'était un caractère franc et ouvert, à la loyauté duquel chacun rendait hommage.

Nos sincères condoléances à sa famille en deuil.

Bienfaisance. — Le Comité de la Bonne-Oeuvre a reçu avec beaucoup de reconnaissance fr. 30, don d'une famille, et un don anonyme de fr. 50. (Communiqué.)

Faits divers

Un procès curieux vient d'avoir lieu à Vienne. Il s'agit d'un perroquet de la cour acheté par l'archiduchesse Stéphanie à un industriel qui affirmait que l'oiseau récitait en six langues le *Pater noster*.

Après s'être assuré par elle-même que le perroquet connaissait sa prière, l'archiduchesse en fit l'acquisition moyennant la somme de cent louis.

Une fois au palais impérial, l'oiseau ne soufflait plus mot.

On intenta des poursuites au marchand, et l'enquête arriva à constater qu'il était ventri-lique et que c'était lui qui récitait la prière en six langues, imitant la voix du perroquet, auquel il avait seulement appris à ouvrir le bec pendant qu'il était muet.

Un nouveau fusil. — On mande de Vienne que M. de Mannlicher, l'inventeur bien connu du fusil qui porte son nom, vient de cons-

truire une nouvelle arme qui laisse bien loin derrière elle tout ce qui avait été fait dans cet ordre d'idées. Ce fusil aurait été doré et déjà soumis à des essais et les résultats de ces expériences auraient été on ne peut plus satisfaisants. Toutefois, on s'est appliqué jusqu'ici à tenir l'affaire tout à fait secrète.

Le fusil en question est plus court que tous ceux en usage jusqu'ici et il ressemble plutôt à une carabine. Son calibre est 6mm5. Le tir est à répétition et automatique. Le fusil tire dans l'espace d'une seconde à peu près cinq balles. Il faut une seconde et demie pour le décharger et il est prêt alors à tirer cinq nouvelles balles. Le mécanisme est d'ailleurs, paraît-il, d'une très grande simplicité, de sorte qu'il se dérange difficilement.

M. de Mannlicher a lui-même déclaré que, dans l'état actuel des institutions militaires, le nouveau fusil ne pouvait pas être confié aux soldats d'infanterie, étant donné qu'il serait tout à fait impossible de leur fournir un nombre suffisant de cartouches sur le champ de bataille. Il serait même dangereux de mettre à la disposition d'un soldat qui n'a que 150 cartouches sur lui un fusil qui est capable d'en tirer 100 par minute. Par contre, ce fusil pourrait rendre de grands services dans certaines occasions déterminées, comme, par exemple, à bord d'un navire, dans le cas où ce dernier aurait à repousser l'attaque d'un torpilleur, car tout tireur pourrait dans ce cas avoir à ses côtés un monceau de cartouches.

Bulletin Météorologique

(Observatoire de Paris)

27 novembre.

La pression est très élevée sur toute l'Europe; elle atteint 773 mm. à l'entrée de la Manche et 781 mm. en Pologne. Un minimum se trouve au large de la Norvège et le baromètre descend sur la Scandinavie (Bodo, 756 mm.). Le vent souffle du sud-ouest sur la mer du Nord et la Baltique; il est modéré d'entre nord-est et nord en France. Les pluies ont continué sur les Iles Britanniques et la France.

La température baisse; elle était ce matin de -20° à Moscou, -10° à Berlin, +3° à Rome, 6° à Paris, 16° à Alger. On notait 0° au puy de Dôme, -5° au mont Ventoux et -6° au pic du Midi.

En France, quelques pluies sont probables dans l'Est et le Centre; la température va se tenir un peu basse.

Dernier Courrier et Dépêches

Berlin, 27 novembre. — Les informations télégraphiques qui sont parvenues ici au sujet de la conversation avec M. de Bismarck, publiée par Hugues Leroux dans le *Journal*, soulèvent une certaine émotion. On se demande de différents côtés s'il n'y a pas moyen de mettre fin aux indiscretions de l'ex-chancelier.

La *Gazette de la Croix* dit que la conversation a eu lieu certainement avant que les récentes explications de M. de Caprivi, au sujet de la dépêche d'Ems, fussent connues. Le journal se réserve de revenir sur ce qu'il appelle « Cette monstrueuse affaire », quand il aura les textes mêmes sous les yeux.

La *Gazette nationale*, avant de porter un jugement définitif, veut attendre de savoir si M. de Bismarck a réellement tenu les propos qu'on lui attribue. La *Gazette* ajoute : « Déjà quand M. de Bismarck fit publier son récit sur la dépêche d'Ems, on put se demander quel intérêt il pouvait bien avoir à revenir ainsi sur cette affaire. Maintenant, ses partisans les plus fervents se posent la même question, d'une manière plus précise encore, à propos de l'entretien avec Hugues Leroux et du parti qu'on en tirera en France, si toutefois les termes de cet entretien ne sont pas démentis de Varzin.

Le *Reichsbote*, organe conservateur, expose la profonde douleur que lui cause la conduite de M. de Bismarck et dit : « Ces bavardages deviennent peu à peu sérieux et finissent par constituer un danger. Il est insupportable pour un patriote de voir accuser la politique allemande d'avoir provoqué la guerre de 1870 par l'homme qui dirigeait alors cette politique. »

Washington, 26 novembre. — Le président de la commission sénatoriale pour l'immigration proposera d'admettre seulement les étrangers sachant lire et écrire et possédant 100 dollars par tête.

Service télégraphique de L'IMPARTIAL

Genève, 28 novembre. — M. Moïse Vautier, ancien conseiller d'Etat, radical, a été réélu hier, sans opposition, membre de ce corps, dans une élection complémentaire.

Le *Genevois* annonce que le groupe radical-libéral au Grand Conseil proposera comme députés au Conseil des Etats, MM. Pierre Moriaud et Marc Hérédier.

Lausanne, 28 novembre. — La Cour de cassation pénale vaudoise a écarté à l'unanimité le recours déposé au nom de la Confédération contre le jugement de l'affaire du Mont-Blanc.

Genève, 28 novembre. — Le Grand Conseil a procédé à la nomination de deux députés aux Etats. M. Pierre Moriaud a déclaré que des circonstances privées l'empêchaient d'accepter une candidature.

Bulletins délivrés, 99; majorité absolue, 50. Est élu : M. Hérédier, radical-national, par 50 voix.

Obtiennent des voix : M. Binder, radical-libéral, 49; M. Odier, démocrate, 48; M. Rainsin, démocrate, 47, les deux derniers députés sortants.

Au deuxième tour M. Binder est élu par 50 suffrages.

Gènes, 28 novembre. — Les déchargeurs de charbons ont décidé de continuer la grève.

Paris, 28 novembre. — Plusieurs journaux publient ce matin la nouvelle que M. Charles de Lesseps se serait suicidé. Cette nouvelle est absolument fausse.

Extraits de la Feuille Officielle

du canton de Neuchâtel.

Faillites

De Treskow, Cuno-Otto, relieur-gainier, au Locle. Liquidation sommaire. Inscriptions à l'office des faillites jusqu'au 17 décembre.

Citations édictales

Le nommé Jean Beiniger, actuellement sans domicile connu, prévenu de vol, est cité à comparaître le mardi 29 novembre, à 9 heures du matin, devant le juge d'instruction au bâtiment des prisons de la Chaux-de-Fonds.

Publications matrimoniales

Le tribunal civil du Val-de-Travers a prononcé une séparation de biens entre dame Rose-Octavie Blanc née Matthey-Henry, et son mari, Henri-Ernest Blanc, agriculteur, tous deux domiciliés à Plancemont, sur Couvet.

Dame Lina Zélie Zaugg née Ducommun, horlogère, à la Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds contre son mari, Gottlieb Zaugg, horloger, à Boinod, près la Chaux-de-Fonds.

Le sieur Charles-Joseph Milanaccio, peintre-plâtrier, domicilié à Neuchâtel, et demoiselle Rose-Bertha Weber, blanchisseuse, domiciliée à Saint Blaise, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui déroge au régime de la communauté légale de biens.

Le tribunal civil de Neuchâtel a prononcé la séparation de biens entre dame Anna-Mathilde Straub née Borel, sans profession, actuellement en séjour en France, et son mari, le sieur Hermann-Joseph Straub, portier à l'hôtel du Faucon, à Neuchâtel.

Dame Rose-Emma Goetschmann née Robert, ménagère au Locle, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a intentée devant le tribunal civil du Locle à son mari, le sieur Jean-Fritz Goetschmann, secrétaire de préfecture au Locle.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 21 au 27 novembre 1892.

Recensement de la population en janvier 1891, 27,743 habitants.

Naissances

Tribolet, Arthur, fils de Abraham-Jacob et de Laure-Ida née Courvoisier, Bernois.

Fest, Lydia-Anna-Alice, fille de Hermann-Charles-Henri et de Pauline-Alice née Montavon, Neuchâteloise.

Ramsayer, Wilhelm-Alcide, fils de Frédéric-Wilhelm et de Eugénie-Bertha née Nicolet, Bernois.

Berthe-Elise, fille illégitime, Vaudoise.

Grossen, Germaine-Alice, fille de Jacob et de Rose-Cécile née Tisch, Bernoise.

Krebs, Alice-Frieda, fille de Emile-Albert et de Anna-Bertha née Huguenin, Bernoise.

Debély, Juliette-Fanny, fille de Edmond et de Aline née Krebs, Neuchâteloise.

Pfau, Bertha-Otilia, fille de Jacob et de Bertha née Renfer, Wurtembergeoise.

Meier, Madeleine, fille de Christian et de Susanna née Lauener, Bernoise.

Jeanneret-Grosjean, Ali-Albert, fils de Christ-Ali et de Emma née Brunner, Neuchâtelois.

Promesses de mariage

Monnin, Ernest, boîtier, Bernois, et Ritter, Anna-Mathilde, régisseuse, Bernoise.

Thiébaud, Jules-Constant, horloger, Neuchâtelois, et Perret-Gentil, Angèle, horlogère, Neuchâteloise.

Bernheim, Théophile, fabricant de bâches, Alsacien, et Weill, Coralie, sans profession, Française.

Mariages civils

Wirz, Charles-Edouard, serrisseur, Bâlois, et Isler, Elise, horlogère, Bernoise.

Bloch, Joseph-Henri, négociant, Français, et Picard, Louise, sans profession, Neuchâteloise.

Degoumois, Henri-Victor, fabricant d'horlogerie, Bernois et Neuchâtelois, et Mérillat, Eva, institutrice, Bernoise.

Corlet, Georges, horloger, Neuchâtelois, et Perrenoud-André, Gabrielle, tailleur, Neuchâteloise.

Robert, Camille-Albert, horloger, Neuchâtelois, et Rosselet, Clara-Agnès, sans profession, Bernoise.

Laubscher, Charles-Edouard, horloger, Bernois, et Kunz, Mina, sans profession, Bernoise, à Sonceboz.

Brawand, Edouard, commis, Bernois, et Mani, Anna-Maria, peintre en cadrans, Bernoise.

Wenker, Fritz-Edouard, gainier, Bernois, et Augsburgère née Hari, Adèle, horlogère, Bernoise.

Othenin-Girard, Emile, remonteur, Neuchâtelois et Huguenin, Elise-Emma, horlogère, Neuchâteloise.

Von Niederhäusern, Alexandre, faiseur de secrets, et Fugi née Gonseth, Elisabeth, pier-riste, tous deux Bernois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)
19211 Hêche, Marie-Suzanne, fille de Jean-Baptiste-Stanislas et de Marie-Bertha née Flajoulot, née le 25 juillet 1892, Bernoise.
19212 Jacot, Charles-Aimé, fils de Charles-Fritz et de Laure-Elise née Huguenin, né le 8 octobre 1887, Neuchâtelois.
19213 Calame-Longjean, Henri-Lucien, fils de Edouard et de Emma née Ingold, né le 8 juillet 1892, Neuchâtelois et Bernois.
19214 Kocher, Adolphe-Edouard, fils de Edouard et de Marie-Sophie née Engel, né le 10 avril 1877, Bernois.

Bibliographie

Espoirs et Réalités. — Poésies, par E. Crouzet. — Genève, H. Robert. — 1 vol. in-16. Prix. 3 fr., relié 4 fr. 50.

Encore un volume de vers, dont la préface nous apprend que l'auteur et une femme. Pour elle, pour Mlle Crouzet, les réalités de ce monde sont souvent dures, tristes et pénibles, mais il en est aussi de consolantes et de fortifiantes, qui font naître en nous l'espoir des réalités supérieures que nous trouverons dans l'au-delà, en nous efforçant d'y tendre. C'est le sentiment qui remplit les poésies religieuses du livre, celles qui en forment la partie la plus importante. Il en est d'autres, dans les « Enfantines » et les « Mélanges », de simplement aimables et gracieuses. La rime, comme le dit l'auteur de la préface, laisse souvent à désirer. Mais le volume est frais, et respire une confiance qui fera du bien.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds
(Société anonyme)

COURS DES CHANGES, le 29 Novembre 1892

	TAUX de l'escomp.	Cours échéances		Trois mois	
		demande	offre	demande	off.
France.....	2 1/2	100.—	100.—
Belg q.....	2 1/2-3	99.85	99.85
Allemagne.....	4	123.40	123.75
Hollande.....	2 1/2-3	308.13	308.15
Vienne.....	4	309.70	309.75
Italie.....	5	96.30	96.50
London.....	chèque	25.43	25.14
Russie.....	6	1.43	2.43
BBanque Française.....	pr 100	100.—
BBanque Allemande.....	pr 100	123.40
30 Mark or.....	pr 100	24.66
B-Banque Anglaise.....	pr 100	25.10
Autrichiens.....	pr 100	109.50
Roubles.....	pr 100	2.43
Dollars et coup.....	pr 100	5.18 1/2
Napoléons.....	p. 20 fr.	100.02 1/2

Escompte pour le pays 3 1/2 %
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancaire et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes.

Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.
Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au court du jour sur notre Succursale de Paris.

LIQUIDATION DE NOEL
en Etoffes pour Vêtements de Dames et Messieurs
Garanti pure laine, double larg., qual. sup. à fr. 1.15 le mètre
Nouveautés anglaises, » » » 1.45 »
sont expédiés en tout métrage franco de port à domicile par la Maison **GETTINGER & Co, Zurich**
P. S. — Echantillons de toutes nos Etoffes énormément bon marché, par retour du courrier franco. (0)

1893
librairie et papeterie A. Courvoisier

1, rue du Marché 1,

Agendas de bureau, longs, étroits, à un, deux ou trois jours par page. Reliures solides dans tous les genres.

Agendas de poche, de différentes reliures, qualités et grandeurs.

Calendriers de cabinet, sur carton, de toutes espèces, bien imprimés et fort commodes.

Calendriers à effeuiller en tous genres et grandeurs, avec éphémérides, poésies et menus de cuisine.

Calendriers bibliques et CALENDRIERS évangéliques.

Fort rabais aux marchands et revendeurs.

L'IMPARTIAL est en vente dès 7 1/2 heures du soir, au magasin d'épicerie Chautems, rue de la Place d'Armes n° 14 a.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

VARIÉTÉS

Les forces motrices du Niagara.

Le problème des forces motrices de la Reuse, si important pour le canton de Neuchâtel, ne fera pas l'objet des préoccupations des Neuchâtois exclusivement. Le monde industriel et technique en suivra de près les phases, en discutera les données et le résultat. Beaucoup de nos lecteurs comprendront donc que nous essayons de les intéresser en reproduisant ce que dit A. Vernier, dans le Temps, au sujet d'une entreprise analogue.

Nous avons déjà parlé du projet d'utilisation d'une portion de la force développée par la chute du Niagara. Les Américains ont des expressions pittoresques; il y a longtemps qu'ils parlent de « Harnessing Niagara » (Mettre le harnais au Niagara); mais il n'a été possible de donner un corps à cette idée que depuis que l'électricité a fait ses derniers progrès. Il s'est formé, en 1850, une compagnie dite la « Compagnie de construction du Niagara », qui a entrepris d'utiliser une partie de la force perdue dans les chutes.

On sait que la rivière du Niagara sort du lac Erié à Buffalo, que les chutes sont à environ 32 kilomètres de cette ville et que la différence totale de niveau ou sa chute totale entre le lac Erié et le lac Ontario est exactement de 111 mètres. La cataracte a 52 mètres de hauteur du côté canadien; c'est celle qui a pour nom le Fer-à-Cheval; elle est séparée par l'île de la Chèvre de la cataracte de la rive Américaine, qui est plus étroite et à 53 mètres de hauteur. Au-dessus des deux cataractes, il y a des rapides sur une longueur d'un kilomètre et demi, qui correspondent à une chute de 17 mètres; au-dessous des deux cataractes, il y a d'autres rapides correspondant à une chute de 33 mètres. En comptant les rapides supérieures et la cataracte, on a, au village de Niagara, une chute disponible de 70 mètres; c'est celle à laquelle la compagnie de construction travaille à emprunter de la force.

Les travaux ont commencé en 1890; voilà quel en était le programme: on se proposait de prendre l'eau au Niagara, en un point où le courant est calme et navigable, à 2 kilomètres et demi environ de la cataracte; la compagnie acheta un grand terrain sur les bords du fleuve, pour utiliser la force. Le canal amené de l'eau aura 33 mètres de largeur, 4 mètres de profondeur; des puits sont creusés dans le rocher et à leur partie inférieure seront de grandes turbines; l'eau y sera conduite par des tuyaux d'acier venant du canal

d'amenée; l'eau, après avoir servi, tombera dans un tunnel et retournera à la rivière au-dessous de la cataracte. Ce tunnel de décharge aura 2250 mètres de longueur et 50 mètres carrés de section; le travail est déjà attaqué sur trois points, au moyen de trois puits.

Sur les turbines, on a calculé qu'on pourrait développer au moins une force de 100,000 chevaux; c'est la plus grande force hydraulique qu'on ait encore pu développer; elle dépasse les forces hydrauliques réunies des principales villes manufacturières actuelles de l'Etat de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, Lowell et Lawrence, sur la rivière Merrimac, Holyoke, sur le Connecticut, et Cohoes, sur le Mohawk.

La chute du Niagara a l'avantage de donner une force uniforme dans toutes les saisons; depuis deux ans, une petite armée d'ouvriers travaille aux puits, au grand et aux petits tunnels.

Le grand tunnel a actuellement été creusé sur 2000 mètres et il n'en reste plus qu'environ 300 à percer. Le travail des 1300 ouvriers employés à ce grand ouvrage se fait à la lumière électrique et continue nuit et jour. On installera d'abord deux turbines de 5000 chevaux chacune; elles ont été construites par MM. Fesch et Picard, de Genève; ce sont des turbines Fourneyron doubles; le frottement s'y trouve diminué par le fait que la pression de l'eau sur la couronne supérieure équilibre le poids de la turbine et de l'arbre. Cette disposition permet de supprimer la crapaudine inférieure. Les couronnes mobiles ont 3 mètres 30 de diamètre et tournent à la vitesse de 300 tours à la minute; la consommation d'eau est de 12 mètres 6 par seconde. L'arbre des turbines, qui a 45 mètres de long, est fait de deux tronçons; deux tubes en tôle d'acier, de 5 millimètres d'épaisseur et de 25 centimètres de diamètre, sont réunis entre eux et aux extrémités par des arbres en acier forgé de 75 millimètres de diamètre. La puissance développée sur les turbines se transmettra directement à des dynamos verticales montées sur le même axe.

La ville de Buffalo projette d'emprunter beaucoup de forces au Niagara; il y aura là un transport de 28 à 30 kilomètres; les expériences de Lauffen à Francfort permettent d'espérer que ce transport pourra se faire sans trop grande perte. Sur place même, on a déjà des emplois de la force assurés; il y a une papeterie, notamment, qui demande 6000 chevaux, qui lui seront donnés par six turbines de 1000 chevaux chacune. La pureté des eaux du Niagara,

qui sont pour ainsi dire filtrées par l'immense lac Erié, a de grands avantages pour la fabrication du papier.

La Légion étrangère.

A propos de la campagne du Dahomey, on parle beaucoup de la Légion étrangère. Le transport le Tibet vient de ramener un grand nombre de légionnaires à Marseille.

Où se recrute cette Légion? En Espagne, en Italie, beaucoup en Allemagne et aussi en Suisse. Parmi tous ces étrangers il y a aussi beaucoup de Français en rupture de ban, gens qui ont avalé une grenouille ou fait quelque autre mauvais coup.

Ce qui a été surtout un trait de génie dans la création de la Légion, c'est d'avoir imprimé à ce corps en quelque sorte le caractère des églises, des couvents du moyen-âge, d'en avoir fait l'asile sacré où nul ne s'enquiert du nom des réfugiés.

Sans doute, les diverses autorités judiciaires des pays d'où viennent les légionnaires ne perdent pas tout à fait leur droit de poursuite, et de temps en temps, il en débarque au dépôt à Sidi-bel-Abbès, qui viennent cueillir tel ou tel malfaiteur de leur pays dissimulé à la Légion sous un numéro matricule, mais en principe le bureau de recrutement français ferme les yeux sur la personnalité de celui qui vient s'engager. Qu'un individu se présente à Besançon, s'il vient de l'Est, à Nice, s'il vient du Sud-Est, après qu'il a expliqué, souvent en baragouin, qu'il veut prendre du service dans la Légion, c'est par acquit de conscience qu'on lui demande son âge. Même s'il grisonne et qu'il ait des rides, il peut se donner vingt ans, comme font les coquettes mûres. L'employé du bureau ne sourcilera pas. Même discrétion au sujet de son nom. Il dira celui qui lui plaît. Au sujet des mobiles qui le poussent à s'engager, néant à la colonne des renseignements.

Le respect de ces anonymats, ou si l'on aime mieux de ces pseudonymats est la raison d'être, la base même de la Légion. Les engagés tiennent avec un souci farouche à rester des oubliés. Il y a quelques années, au Tonkin, un sergent-major de la Légion accomplit une action d'éclat. Son commandant le fit venir le soir et lui annonce qu'il va le porter pour le grade d'officier. — Impossible, mon colonel, répond l'autre. — Pourquoi? — Veuillez ne pas insister. — J'insiste pourtant — Eh bien, je ne veux pas être proposé parce que je

serais obligé de vous dire mon vrai nom.. Le colonel s'inclina

Quelquefois cependant certains de ces mystères se soupçonnent, se percent. Des nouvelles venues d'Europe, des récits de journaux rapprochés de telle ou telle présence au corps, des signalements envoyés ont mis sur une voie. Un nom prononcé tout haut par un camarade curieux aura fait passer des trissons qui ont été remarqués. Il y a aussi parfois des aveux. Bref, il est arrivé à des chefs de reconstituer l'identité de tels ou tels de leurs hommes, et alors quelles découvertes étranges n'ont-ils pas faites qu'ils se sont bien gardés à coup sûr de communiquer intégralement, mais qui, mêmes incomplètes, défrayaient des milliers de romans d'aventures!

Le soir d'une affaire au Tonkin, la Légion étrangère enterrait ses morts dans une fosse hâtivement creusée. Pas d'aumônier sous la main. Le capitaine s'approche pour dire les prières des trépassés et comme il s'embrouille dans son Pater, tout à coup un légionnaire à barbe grise interrompt et rectifie. — Imbécile, dit entre ses dents le capitaine, il s'est trahi! A tort ou à raison, cette rectification confirmait dans l'esprit du capitaine un soupçon éveillé depuis quelques jours, celui qu'il comptait parmi ses hommes, un ancien évêque prévaricateur.

Les chefs qu'il faut à ces gaillards-là? On le devine. Des gaillards. De tout temps le corps d'officiers de la Légion a été trié sur le volet. Un de ses premiers colonels fut Saint-Arnaud, mort maréchal de France. Celui-là n'avait pas gardé très bon souvenir de ses hommes. On a retrouvé une note de lui plus tard, alors qu'il était ministre de la guerre, où il recommandait un colonel en ces termes: « A tout ce qu'il faut pour commander la canaille. » D'autres chefs, au contraire, ont conservé plus tard pour leur Légion un véritable culte, entre autres le général Saussier qui commanda un bataillon au Mexique et qui parle encore aujourd'hui, affirme-t-on, avec émotion du courage et de l'endurance de ses hommes au feu ou sous le soleil des Terres-Chaudes.

AGENCE DES JOURNAUX

7, boulevard du Théâtre 7, Genève. — Abonnements à tous les journaux. — Succursale: Kiosque place de l'Hôtel-de-Ville, Chaux-de-Fonds.

Chaque jour, dès 7 1/2 heures du soir, on peut se procurer l'Impartial au nouveau magasin de tabacs et cigares rue Léopold Robert 38.

Magasin à louer

Un propriétaire a l'intention de transformer pour l'été ou pour la Saint-Martin un rez de chaussée pour magasin avec bel appartement près la gare. Prix modique. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer

Pour une époque à déterminer et dans tous les cas pour St-Martin 1893, on offre à louer le rez-de-chaussée d'une maison située au centre du village. En raison de leur distribution et de leurs grandes dépendances, ces locaux conviendraient spécialement pour magasin ou atelier de quelle industrie que ce soit avec ou sans installation de moteur. S'adresser pour renseignements à l'étude de M. G. Leuba et Ch.-E. Gaillandre, avocat et notaire, place Neuve 10.

A louer

pour Saint-Georges 1893 un bel appartement de 3 pièces et corridor, ainsi qu'un beau pignon de 3 pièces. Le tout situé rue Fritz Courvoisier 36. S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9, la Chaux-de-Fonds.

Magasin

A louer pour Saint-Georges 1893 un petit magasin d'épicerie avec appartement, à proximité de la Place du Marché. S'adresser au bureau de M. J. P. Jeneret, avocat, rue Fritz Courvoisier 9.

A LOUER

de suite deux beaux MAGASINS avec ou sans appartements, plus un très joli LOGEMENT de 3 pièces, le tout situé rue du Temple allemand 109. Prix favorable. — S'adresser rue de la Paix 15, au rez-de-chaussée.

A louer

de suite ou pour St-Georges prochaine un appartement de 3 pièces, jardin et dépendances. Prix, 450 fr. Un appartement exposé au soleil levant et couchant, jardin et dépendances, 3 pièces. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer pour St-Georges 1893

place de l'Ouest un APPARTEMENT de 3 pièces, dont une indépendante. — S'adresser rue de la Serre 33, au premier étage.

13916-8 Un nouvel assortiment de Potages MAGGI vient d'arriver chez Berthe Jobin r. du Progrès

Avis très important

Mme PERRENOUD-GUERBER ayant remis la suite de son magasin à

Mlle Elisa CHOLLET

remercie sa bonne clientèle, ainsi que les personnes, qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance et les prie de bien vouloir la reporter à son successeur.

M^e référant à l'article ci-dessus, je me recommande chaleureusement à l'ancienne clientèle de Mme Perrenoud-Guerber l'assurant que tous mes efforts tendront à mériter la confiance que je sollicite.

Elisa CHOLLET.

FRANÇOIS JEANMAIRE

Essayeur Juré

32, Rue de la Serre, 32

A l'honneur d'informer l'honorable public qu'il vient d'ouvrir une Fonderie et un Bureau d'Essais

et qu'il fera l'achat, fonte et essais de déchets et de toutes matières contenant or et argent. Par des prix avantageux, un travail prompt, soigné et consciencieux, il compte mériter la confiance qu'il sollicite.

Vente de creusets de Paris, Londres et Schaffhouse.

NOTA. — M. François Jeanmaire a travaillé au Bureau de Contrôle de la Chaux-de-Fonds pendant 3 1/2 ans, comme essayeur juré.

AGENT EN CALORIFÈRES

On cherche de bons agents dans les plus importantes localités de toute la Suisse, pour la vente d'un calorifère déjà introduit, qui sous différentes conditions, a fait ses preuves pour chauffage agréable et très économique. La préférence serait donnée à des maisons qui, bien au courant de l'article, disposent d'expérience dans l'installation de chauffages. Offres sous chiffres F. 8700 X. à HAASENSTEIN et VOGLER, à BERNE.

DESSINS pour broder et soutacher.

Modèle se reproduisant sur la toile, le drap, la peluche, etc., festons bordures, entretours, coins, dessous de lampes, petits tapis, guirlandes pour initiales, porte-montres, pantouffles, tabliers pour dames et enfants, bonnets écrans, coussins, tabourets, descentes, étagères, tains d'oreillers, poches de nuit, initiales de toutes grandeurs. — Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds: Papeterie A. Courvoisier, 1, Rue du Marché 1.

Pour Entrepreneurs!

Des soumissions pour travaux importants en maçonnerie et charpente pour grandes constructions sont reçues tous les jours jusqu'au 15 décembre, de 6 à 7 heures du soir. Pour prendre connaissance des cahiers de charge, plans et devis, s'adresser chez M. PAUL JACOT, rue Léopold Robert 66.

A la même adresse, on peut soumissionner pour les CREUSAGES.

Voulez-vous la santé?



FELIX BISLERI, Bellinzone

LIQUEUR RECONSTITUANTE DU SANG. Indispensable pour la famille.

A louer

pour Saint-Georges (23 avril 1893) un joli appartement de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, situé au soleil et dans une maison d'ordre près de la Place de l'Ouest. S'adresser chez M. H.-A. Leuba, rue du Parc 50.

A VENDRE

un coffre-fort tout neuf pour monteurs de boîtes, un balancier de monteurs de boîtes avec accessoires, deux grandes balances Grabhorn, un grand pupitre à tiroirs et casiers, une grande pendule neuchâtoise à sonnerie, trois régulateurs, etc., etc. — S'adresser à M. Albert Perrin, à Bel-Air.

IMMEUBLE A VENDRE

A vendre une maison avec grand dégagement. Rapport annuel 8 1/2%. Belle situation. Grande facilité pour le paiement. S'adresser à M. A. Perret-Gentil, rue de la Loge 5.

Paix 71 PENSION GRÉBER Paix 71

On prendrait encore quelques bons pensionnaires solvables. A la même adresse, une chambre meublée est à louer à un monsieur travaillant dehors.

LOGEMENT A LOUER

A louer pour entrer de suite un très beau logement exposé au soleil et composé de 3 chambres, cuisine, corridor fermé et dépendances, bien situé Prix, 470 fr. avec l'eau. — S'adresser à M. A. Guyot, rue du Parc 75.

Nouveauté! Nouveauté!

AUX DAMES

Reçu un choix magnifique de Sacs-Poches dit Ridicules en peluche, soie, velours et drap, avec fermoirs dorés et nickelés, Haute fantaisie.

Cet article qui réunit l'utile à l'agréable, constitue un joli cadeau et sera très apprécié des personnes qui en auront fait l'acquisition.

Papeterie A. COURVOISIER

Place du Marché.

On demande

une tenancière intelligente, bonne vendeuse pour gérer un kiosque à journaux sur la place. Dépôt d'une caution de 300 fr. Ecrire avec références à l'Agence des Journaux, à Genève.

A louer

pour Saint-Georges 1893 deux LOGEMENTS de 2 à 3 pièces avec dépendances, situés rue de la Charrière 23, au rez-de-chaussée et au premier étage. Prix, 420 fr., eau comprise. — S'adresser à M. Jules Perrenoud-Pellaton, rue D. Jean-Richard 17.

Brillant Soleil

est une nouvelle préparation pour conserver les meubles et les parquets. Cet écaustique se distingue de tous les autres par la **longue durée** et par la **netteté de son brillant**. Recommandé spécialement à MM les **maitres d'hôtels** et aux **dames de ménage** qui tiennent à conserver leurs meubles et leurs parquets dans un état irréprochable.

Dépôts à La Chaux-de-Fonds :
 Mme Marie Blatt, épicerie, rue Léopold Roret.
 Mme Scours Calame, Serre 43.
 M. Jules Froidevaux, Parc 66.
 M. D. Hirsig, rue du Versoix.
 M. A. Schneider Robert, rue Fritz Courvoisier.
 Mme veuve Jean Strubin, place de l'Hôtel-de-Ville.
 M. Wille Notz, rue de la Balance 10.
 Dépôts au Locle :
 Mme Dubois-Calame, Quartier-Neuf.
 Mlle S. Favre, Grande-Rue 157.
 Mlle S. Jallard, rue de la Banque

Immeuble à vendre

M. F.-A. Delachaux, notaire, offre à vendre de gré à gré l'immeuble qu'il possède rue du Nord 69, à la Chaux-de-Fonds. — S'adresser soit au propriétaire lui-même, rue du Nord 69, soit à M. Charles Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 1-317 4

Le Cognac ferrugineux

de W. BECH, pharmacien, employé avec succès depuis 5 ans, est une des meilleures préparations ferrugineuses connues pour combattre l'anémie, la faiblesse générale, le manque d'appétit, étourdissements, faiblesse des nerfs, etc. D'un goût agréable et facilement supporté, il peut être considéré comme le fortifiant et reconstituant par excellence pour les personnes affaiblies par suite de maladie et les convalescents. — Exiger le nom et la marque de fabrique. 11579-45 Fr. 2-50 le demi-litre, fr. 5 le litre.
 Pharmacie W. Bech, Place Neuve, et dans toutes les pharmacies.

Etude A. Quartier, notaire

9, rue Fritz Courvoisier 9.
APPARTEMENTS à LOUER
 De suite :
 Fritz Courvoisier 36 a. un rez-de-chaussée.
 Industrie 28, un rez-de-chaussée.
 Pour Saint-Georges 1893 : quelques appartements de 3 pièces. 1-654 2

Tailleuse. Une bonne tailleur se recommande aux personnes de la localité pour tout ce qui concerne son état. Elle s'occupe aussi de raccommodages et de lingerie. Elle espère par son travail prompt et soigné satisfaire sa clientèle ; c'est ce qu'elle désire. — S'adresser à Madame Stampfl, rue du Rocher 20. 13675-1

EN 2 ou 3 JOURS les gros coins et les goîtres disparaissent. Une bouteille de mon Eau anti-goitreuse suffit.
 Prix : 2 francs. 3839 1
 G. FISCHER, méd. prat.
 H-280-g Grub (Appenzell Rh.-E.)

A remettre pour St-Georges 1893 dans une maison moderne un bel APPARTEMENT exposé au soleil, de 4 pièces, corridor fermé et toutes les dépendances. 12362-18
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Modiste
 Mme Blaser, modiste, rue de l'Hôtel-de-Ville 17, au 1^{er} étage, se recommande pour tous les ouvrages dépendant de sa profession, à la maison et en journée. 18451-1

SAVON TONKINOIS
 pour nettoyer et polir : Marbres, glaces, vitres, verres, boiserie, peintures, vernis, parquets, meubles, métaux, bijoux, ustensiles de cuisine, couverts, couteaux, pierres d'évier, etc. Indispensable dans chaque ménage, dans les hôtels, cafés etc. En vente partout 50 ct. le morceau de 800 grammes. Fabrique Crovetto, 5, rue Grenus, Genève. 7704-21

A louer
 pour Saint-Georges 1893 un bel appartement bien exposé au soleil composé de 3 pièces, avec une grande portion de jardin. Prix, 480 francs eau comprise. S'adresser à un notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9. 13656-2

Pour emporter
EXCELLENTE EAU-DE-VIE
 garantie pure 45 degrés à fr. 1.30 le litre. Rabais par quantités 13452
 chez E. COSANDIER
 Rue Fritz Courvoisier 40

1000 FRANCS

de récompense à qui pourra prouver que le

GRAND BAZAR DU PANIER FLEURI

n'a pas un choix splendide de

JOUETS

Les Rayons d'Articles pour Etrennes sont au grand complet. 5925-158

L'Etude de

ALBERT CALAME

avocat et notaire 12743-2

ET

Jules CUCHE

Docteur en Droit
 successeurs de LOUIS BOURQUIN, avocat et notaire est transféré

26, RUE LEOPOLD ROBERT 26

GRANDS VINS DE BOURGOGNE

MAISON FONDÉE EN 1830. 18766-6
 Médailles d'argent : Hanôï 1887, Paris 1889.
 GRAND DIPLOME D'HONNEUR à l'Exposition Internationale, Paris 1892.
 L. GORGES-GERMAIN, PROPRIÉTAIRE à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).
 J. Gorges & E. Langeron, Successeurs
 Agent général pour la Suisse : Monsieur Albert VUAGNEUX, à Auvier.

Systeme de la maison

MAGASINS de L'ANCRE

A. KOCHER

Vêtements confectionnés et sur mesure.

Vêtements de cérémonie. Complots fantaisie. Coins du feu. Robes de chambre. Pardessus à pèlerine et capuchon, etc.
 Tous les vêtements sont établis spécialement pour notre maison dont ils portent la marque. La draperie est minutieusement choisie, la coupe très élégante et le travail fidèle. 10477-8
 Grand choix de Vêtements et Pardessus pour garçons. EXPÉDITION FRANCO

LESSIVE « BIENNA »

reconnue la MEILLEURE poudre de Savon concentré
 En vente dans tous les bons magasins de la Chaux-de-Fonds et aux environs. 877-8
 Fabricants : Frères SCHNYDER, Bienne.
 En vente dans les magasins suivants : Société de consommation, Albert Roulet, rue du Granier. Veuve Ch. Brœgeli, rue Jaquet-Droz. Léonard Schœr, rue du Versoix. Scours Perregaux-Dielf, rue du Puits. M. Bloch, rue du Marché 1. J. Fetterlé, rue du Parc. Jules Froidevaux, rue de la Paix.

Nouvel arrivage des

Huiles de foie de morue fraîches

HUILES DE FOIE DE MORUE naturelle rectifiée.
 HUILES DE FOIE DE MORUE purifiée blonde
 HUILES DE FOIE DE MORUE pure blanche
 HUILES DE FOIE DE MORUE de Norvège
 HUILES DE FOIE DE MERLUE pure filtrée
 Importation directe. Huiles fraîches de 1892.
Droguerie
STIERLIN & PERROCHET
 4, rue du Premier Mars, Chaux-de-Fonds 11984-6

ROBES & CONFECTIONS

pour Dames, Fillettes et Enfants

MME CORLET-PERRENOUD

Rue de la Paix 7, Chaux-de-Fonds.
 TRANSFORMATION DE COSTUMES — RÉPARATIONS — PRIX BAS
 FACILITÉS DE PAIEMENT 48832-5
 système par à-compte, à toute personne qui en fera la demande.

Etudes de M^e Félix SEGUIN, avoué à Montbéliard, avenue des Fossés, successeur de M^e Romond, et de M^e JULLIARD, notaire à Avignon.

VENTE PAR LICITATION

D'UNE

Fabrique d'ébauches et finissages d'horlogerie

ET D'UNE MAISON D'HABITATION

situées sur le territoire de la commune de DASLES, canton d'Audincourt, arrondissement de Montbéliard (Doubs), appartenant aux consorts SIRE de Dasles.

La vente aura lieu le **Jeu. 22 décembre 1893**, à 2 heures de l'après-midi, en la maison commune de Dasles, et par le ministère de M^e Julliard, notaire à Audincourt, commis à cet effet.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE :
Territoire de Dasle. — Lot unique. 1^o Une maison d'habitation et fabrique d'ébauches et finissages d'horlogerie contenant roue hydraulique, transmissions, tours, machines, outils et agencements décrits dans l'inventaire commencé le 27 mars 1885, clos le 14 avril 1891, sol, jardin, aisances, le tout situé à Dasles, lieu dit Les-Grands Prés, cadastré n^o 337, 338, 359, section D, avec tout droit d'eau et conduite d'eau tels que les parties pourront en justifier.
 2^o Et la promesse de vente par Pierre Beley, dit Maquis, d'un pré de cinq ares soixante-dix centiares, lieu dit Les Grands Prés, cadastré à la commune de Dasles, n^o 370 p., section D.
Mise à prix : 25,000 fr.
 Pour visiter avant la vente, s'adresser à M. Edouard Sire, fabricant d'horlogerie, demeurant à Dasles.
 Pour tous renseignements, s'adresser à M^e SEGUIN, avoué à Montbéliard et à M^e Julliard, notaire à Audincourt 1-915 1

POUR EVITER LES ACCIDENTS ET VISER A L'ECONOMIE achetez

l'Allume - Feu amianté

bréveté
 H.-Ernest Allemand, à Evillard

En vente à la Chaux-de-Fonds chez Mme J. Gayot, maison Richard-Barbezat, rue Jaquet-Droz; Mlle Berthe Jobin, épicerie, rue du Progrès; Mmes sœurs Sandoz-Perrochet, passage du Centre. 9361-5

GARDE-MALADES

Mme de Gruffy, garde-malade et masseuse, 85, rue du Parc, au 2^e étage, ayant fait de bonnes études et travaillé 15 ans avec des professeurs de Genève pour les maladies des dames, se recommande à MM. les docteurs et aux dames de la localité.
 Massage contre l'insomnie, les névralgies, la constipation, les douleurs, etc., etc.
 Nombreux références de dames de la localité.
 Elle prend des dames malades en pension. Soins dévoués.
 Elle se rend à domicile. 11812 15

BUREAU

EDMOND MATILE

5, Rue de la Cure 5.
 Agence internationale de Renseignements commerciaux, Recouvrements. — Gérances. — Emigration.

A vendre

au Valanvron, un beau domaine pour la garde de 7 vaches. Situation à proximité de la nouvelle route Bulles-Valanvron. 18667-1

MARBRE

SCULPTURES E. RUSCONI NEUCHÂTEL MONUMENTS FUNÉRAIRES EXPÉDITIONS FRANCO PRIX RÉDUITS. Spécialités de Statues à disposition

USINE MÉCANIQUE

Représentant pour la Chaux-de-Fonds et les environs, M. Alb. Schneider, rue du Pont 2. 10265 21

MEUBLES A VENDRE

Un lit d'enfant, des lits complets, ainsi que deux lits jumeaux avec sommiers et matelas en crin animal blanc, lavabos tout neuf nouvelle forme, tables rondes, tables à ouvrage, table de nuit, commode, secrétaire, canapés, fauteuils, chaises en jonc, chaises en bois dur, canapé de bureau, buffet à deux portes, buffet forme secrétaire, deux magnifiques glaces, portiers, portes-parapluies, batterie de cuisine, un régulateur de comptoir, ainsi qu'une balance Grabhorn. — S'adresser rue du Puits 8, au 2^e étage, à gauche. 12739-3

ON DEMANDE à LOUER

pour le 23 Mars ou le 23 avril prochain un petit logement de 2 chambres et dépendances. 13668 1

Un CAFÉ-RESTAURANT situé sur un passage fréquenté et jouissant d'une bonne et ancienne clientèle, est à remettre de suite ou au gré de l'amateur. Conditions de reprise très favorables. Affaire d'avenir. 13003

A vendre à très bas prix :

Lits, commode, tapis, buffets, outils, excellente machine à coudre véritable Singer pour lingerie fine, gros draps et cuir, trois belles tuniques militaires et kakis, 40 tabliers et jeux d'enfants, grande grille fer forgé, essuie-pied, seilles, ustensiles de cuisine. — S'adr. rue de la Demoiselle 120, au rez-de-chaussée, à droite. 18791-1

SITUATION CENTRALE

Pour Saint-Georges 1893, bel APPARTEMENT de 4 pièces, cuisine et dépendances, situé au 3^{me} étage du Grand Bazar du Panier Fleuri, place de l'Hôtel-de-Ville. Prix très avantageux. — S'adresser au dit magasin. 12894 16

Changement de domicile

Mme Estelle Claude-Burlet, tout en annonçant son nouveau domicile, RUE DU DOUBS 113, au 2^e étage, maison Rodigari, se recommande à sa clientèle et au public en général pour ce qui concerne sa profession de repasseuse et blanchisseuse. 13671-1

A VENDRE

pour cause de changement de commerce, en bloc ou séparément, l'outillage complet d'un atelier de monteur de boîtes or. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13658-1

Pour St-Georges 1893

ou de suite si on le désire, un magnifique logement au 1^{er} étage, rue du Temple allemand 71. — Pour renseignements s'adresser rue du Doubs 113, au 1^{er} étage. 13255-1

Maison à louer

A louer pour Saint-Georges prochaine une maison couverte en tuiles, à 40 minutes du village et à 7 minutes d'une station de chemin de fer. Grand jardin. Prix 220 francs. 13104-4
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

ACHÉTEZ TOUJOURS LES COMBUSTIBLES ÉCONOMIQUES DE L'USINE DE SEINFERS MATHÉY-BORET FILS

TELEPHONE

Oiseaux à vendre. — Mûlâtres de chardonnets, Linots, Bruants, Tarius, etc. — S'adresser rue Bournot 324, Locle. 13319-2

EDOUARD BEYER, CHEMNITZ (SAXE)

ENCRE JAPONAISE BLEUE-NOIRE

Non communicative.
La meilleure Encre pour les Livres.

ENCRE VIOLETTE-NOIRE N° 1

Excellente Encre communicative.

SE VEND CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS DE LA SUISSE
A LA CHAUX-DE-FONDS: Librairie Papeterie A. COURVOISIER

CATALOGUE A DISPOSITION

Refuser les imitations. — Exiger le nom: **Edouard Beyer**

ENCHÈRES PUBLIQUES

de matériel agricole et mobilier
à la Sagne

Pour cause de maladie, M. **Jacob Rothacher**, propriétaire et agriculteur, au Bout-du-Commun, Sagne, fera vendre à l'enchère publique et à de favorables conditions, **Lundi 5 Décembre 1892**, dès une heure de l'après-midi, à son domicile, tout son mobilier agricole et de ménage, consistant notamment en: deux vaches portantes pour février et mars, un élève de l'année, deux chars dont un à pont et l'autre avec échelles et brancard pour le purin, une brouette, environ 20 toises de foin et regain à consommer sur place, 900 kilos avoine; les ustensiles du lait et tous les objets et outils aratoires nécessaires à son exploitation. — Un bureau à 3 corps, une garde-robe, un régulateur, un lit, des tables, des chaises, un baromètre, deux miroirs, un potager, de la vaisselle, de la boissellerie, 50 doubles de pommes de terre et divers légumes, des haches et autres outils de charpentier, 300 fagots, du bois bûché, et plusieurs autres objets non spécifiés.
Le domaine est à vendre ou à louer pour St-Georges 1893. — S'adresser au propriétaire. 13840 3

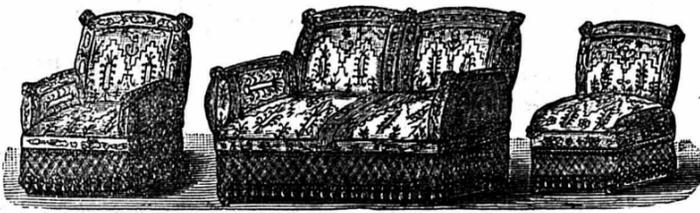
AMEUBLEMENT

Téléphone
Ch. Gogler, tapissier
CHAUX-DE-FONDS

14, rue de la Serre 14 (Entrée rue du Parc).

Installation complète d'appartements.

Grand assortiment de Salles à manger, Chambres à coucher, Salons de tous styles. 1281-1



Fauteuil, 70 fr. Canapé, 140 fr. Chaise, 50 fr.

L'ORIENTAL 350 Fr.
SALON moquette bissac, un canapé, deux fauteuils et deux chaises, franco de port et emballages dans toute la Suisse.

BOUTEILLES

Bouteilles fédérales, Chopines et Litres verre vert. Très bonne qualité.
PRIX DE FABRIQUÉ

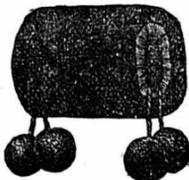
MAGASIN TIROZZI FRÈRES
10 a, Rue de la Balance 10 a. 6554-51



GRAND BAZAR PARISIEN

46 - Rue Léopold Robert - 46.
BAZAR ÉCONOMIQUE, rue Madelaine 6, Lausanne

Il vient d'arriver un immense choix de **Bonneterie et Fourrure, Boas et Cols, Bonnets et Capes, Gilets de chasse, Châles russe, Bas et Chaussettes, Ganterie**, à des prix extraordinairement bon marché. 12699-2



Brasserie MULLER Frères

tenue par M. G. WEBER 18931-6

Les GANGFISCHE sont arrivés

GÉRANCES

Achat et Vente d'immeubles

A. PERRET-GENTIL

5, rue de la Loge — rue de la Loge 5.

A louer de suite

Parc 88, deux logements de 3 pièces.
Ronde 6, un beau pignon de 4 pièces.
Gibraltar 17, un logement de 2 pièces.
Hôtel-de-Ville 71, un logement de 2 grandes pièces.

Pour le 23 Avril 1893

Ronde 6, un grand logement de 6 pièces. Prix très réduit.

Paix 83, six beaux logements de trois pièces.

Paix 83, deux logements de 2 pièces.

A VENDRE

une MAISON près de la place Neuve avec boulangerie, belle situation. Bon rapport Facilité de paiement

Une MAISON avec grand dégagement Rapport annuel, 8 pour cent. Belle situation Grande facilité pour le paiement. 13932-20

AVIS

La soussignée se recommande toujours aux dames de la localité pour tout ce qui concerne son métier. Confections d'habillments de garçons et retournage d'habits d'hommes. Elle espère, par un travail prompt et soigné et des prix modiques, mériter la confiance qu'elle sollicite.
Laure SCHÄER, rue du Parc 14, au 1er étage. 13933-3

Demoiselle de Magasin

Une demoiselle de 21 ans, bien au courant de la vente et des travaux de bureaux, connaissant les deux langues et possédant de bons certificats, cherche pour le 1er décembre une place dans un magasin. S'adresser à Mlle W., Librairie ATTINGER, NEUCHÂTEL. 13850

OCCASION

Mme E. Söhnlin, offre à vendre:

Un ameublement de salon Louis XV, composé de: un canapé, deux fauteuils et six chaises en velours grenat, plus deux paires de grands rideaux satin laine avec galeries bois doré.

Le tout est très bien conservé et peut être visité rue du Doubs 83, au premier étage. 13011

A louer

de suite un appartement de 3 pièces, situé rue du Nord et exposé au soleil levant, plus un LOCAL pour entrepôt situé rue du Parc.

Pour le 23 janvier, un petit logement de une pièce, cuisine et dépendances, situé à la rue du Parc.

Pour Saint-Georges 1893, plusieurs appartements bien situés de deux, trois, quatre, cinq et six pièces. S'adresser à M. Schenholzer-Schilt, rue Fritz Courvoisier 29. 12905

A louer pour St-Georges 1893:

Deux beaux logements de trois pièces et dépendances. Ces deux logements peuvent être transformés en un seul, au gré du preneur. Belle situation pour des personnes d'ordre.

POUR DE SUITE:

Deux appartements et un pignon. 13347-2
S'adresser à M. P. Maroni, entrepreneur.

Librairie A.-G. Berthoud

Neuchâtel

VIENT DE PARAÎTRE:

H.-W.-J. Thiersch

LA FAMILLE CHRÉTIENNE

Traduit de l'allemand sur la 8^e édition

PAR

EUGÈNE COURVOISIER
pasteur. 13674

Un volume in-12. — Prix: 3 fr.

Repasseuse en Hoge

Mlle ALICE CARNAL, repasseuse en linge, annonce à son honorable clientèle qu'elle a transféré son domicile Rue du Temple Allemand 111, au deuxième étage. 12620

Pommes de terre

Il y a toujours de belles pommes de terre rouge et blanches à 1 franc la mesure. Grand choix de belles pommes, légumes frais, à des prix très modiques chez M. HIRT-FREITAG, rue du Parc 67. 13193

VENTE IMMOBILIÈRE

Jeu 8 décembre 1892, dès 2 heures de l'après-midi, en l'hôtel du Cheval blanc à Renan, l'Administration de la faillite de M. Louis-Auguste Etienne-Guyot, ci-devant fabricant d'horlogerie à Renan, exposera en vente par voie d'enchères publiques les immeubles suivants:

1. Une maison d'habitation, située à Renan, se composant d'un appartement, d'un comptoir et d'une remise, assurée sous N° 76 pour fr. 9700, ensemble le terrain lui servant d'assise et d'aisance et celui en nature de jardin qui la jointe avec une lessiverie, assurée sous N° 76 A pour fr. 700 Contenance 8 ares, 89 centiares. — Estimation cadastrale, fr. 11,465.

2. Une maison d'habitation, située à Renan, se composant d'une boulangerie, d'un magasin et de quatre appartements, assurée sous N° 22 pour fr. 28,200, ensemble son assise et le terrain en nature d'assise et le jardin qui la jointe avec lessiverie, bûcher et pavillon. Contenance 15 ares 26 centiares. — Estimation cadastrale, fr. 26,400.

Le cahier des charges sera déposé à l'office des faillites à Courtelary, à partir du 26 novembre courant. 12737
Renan, le 2 novembre 1892.

Par commission:

A. MARCHAND, notaire.

Papier à lettres

pour

-Colporteurs-
Prix très avantageux.

Papeterie A. COURVOISIER

A LOUER

De suite, un petit logement de une chambre, cuisine et dépendances. Prix 20 fr. par mois.

Pour Saint-Georges 1893, deux logements de trois pièces, cuisine et dépendances, situés à la rue du Progrès. S'adresser au bureau de MM. G. Leuba avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire place du Marché 10, Chaux-de-Fonds. 13450-2

Pommade anti-pelliculaire de Bergmann

fait disparaître les pellicules après un court usage. Succès garanti. 1 fr. 75. En vente chez Sal. Weill, rue Léopold Robert 12. 5676-2

Pour cas imprévu

à louer immédiatement un rez-de-chaussée, remis à neuf, bien exposé au soleil et composé de 2 pièces, cuisine et dépendances. — Prix fr. 26.25 par mois, eau comprise. — S'adresser rue des Terreaux 9, 2me étage, à gauche. 13841 6

BUREAU

F. RUEGGER

6, rue Léopold Robert 6.

Gérances — Encaissements
Successions — Procurations
Conventions — Naturalisations
Vente de propriétés — Assurances

PETIT LOGEMENT

à remettre pour le 23 Décembre. Prix, 12 fr. par mois. 13725 3

UN LOGEMENT

de 5 pièces vis-à-vis de la Fleur de Lis, est à louer de suite ou plus tard. 13726 4

UN REZ-DE-CHAUSSÉE

de 3 chambres pour COMPTOIR ou BUREAU, situé au centre des affaires, est à remettre pour le 23 avril 1893. Maison d'ordre. 13375 2

A vendre pour un laitier un cheval âgé de 12 ans. — S'adresser à M. Fritz Schnyder, épicer, rue Fritz Courvoisier 20. 13692-1

AUX FUMEURS

AU NÈGRE, Balance 16

A l'occasion du Nouvel-An, grand choix de Cigares en caissons, petits et grands. Spécialité de véritables Havanes importés, qualité extra. Cigarettes. Pipes et Porte-Cigares écume en liquidation. Maroquinerie et tous les articles pour Fumeurs et Priseurs. 13864-3

Oiseaux.

A vendre des Charbonnerets, Senis, Mulâtres, ainsi que trois jolies collections du Supplément illustré du PETIT JOURNAL. — S'adresser rue de la Serre 88, au 3e étage. 13868-3

NOUVEAU NOUVEAU

Petit Dictionnaire Français

par BESCHERELLE. Format de poche, 1 fr. 50.

DICTIONNAIRES

Français - Allemand.
Français - Anglais.
Français - Italien.
Français - Espagnol.

LIVRES de CONVERSATION

Français - Allemand.
Français - Anglais.
Français - Italien.
Français - Espagnol.

Librairie A. Courvoisier
place du Marché.

La Colle liquide Le Page sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau, à LA PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché, 1.

PLUMES à RÉSERVOIR

Papier, Enveloppes, etc.

Qui sait écrire doit acheter les

Plumes à réservoir, depuis 1 fr. la pièce,

ou pour s'inspirer les

Plumes avec vues, à 60 c.

Plumes avec vues

Plumes fédérales.

Plumes Sennecken. Porte-Plumes

LIBRAIRIE & PAPETERIE A. COURVOISIER, PLACE DU MARCHÉ

Visiteur-acheveur connaissant la partie à fond demande place de suite. — S'adresser rue des Fleurs 13, au rez-de-chaussée. 13913-3

Repassouse. Une bonne repasseuse en linges se recommande pour de l'ouvrage à la maison. 13900-3 S'adresser chez M. Godat, rue du Rocher 11. 13919-3

Peintre. Un peintre sachant faire les arabes, décors quantième et autres, cherche une place stable dans un atelier sérieux ou pour de l'ouvrage à la maison. — S'adresser rue du Parc 14, au 1^{er} étage. 13940-3

Adoucisseuse. Une bonne adoucisseuse de mouvements, demande de l'ouvrage. — S'adresser rue du Pont 4. 13943-3

Graveur. Un ouvrier graveur mille feuilles, désirerait trouver de l'occupation dans un atelier ou tout autre emploi dans bureau, comptoir ou magasin. A la même adresse, place pour un **coucheur** sérieux. — S'adresser rue du Parc 66, au 3^e étage, à droite, de midi à 2 heures. 13945-3

Une jeune fille allemande de toute confiance cherche une place de suite pour s'aider au ménage. — S'adresser rue de la Balance 5, au pignon. 13963-3

Emboîteur. Un très bon emboîteur bien outillé connaissant tous genres d'emboîtages, demande à entrer en relations avec une maison sérieuse, soit pour Roskopf ou autres genres. — S'adresser chez M. Lucien Hoier, rue Fritz Courvoisier 29 A. 13935-3

Servante. Une servante de toute confiance et de toute moralité, sachant faire la cuisine et tous les travaux du ménage, demande une place pour de suite dans un ménage soigné. S'adresser chez Mme Piaget, rue du Saad 17. 13869-3

Repassour. Un bon repasseur pour petites pièces cherche à se placer de suite dans un comptoir. — S'adresser rue de la Ronde 5, au 1^{er} étage, à droite. 13870-3

Régleuse. Une bonne ouvrière demande une place pour les réglages plats. Entrée de suite. 13894-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Une bonne servante sachant faire la cuisine, cherche une place de suite. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au 2^e étage. 13851-3

Une personne de confiance se recommande pour des journées concernant les travaux du ménage. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 41. 13852-3

Mécanicien. Un mécanicien demande une place de suite pour faire les étampes. — S'adresser rue du Grenier 80, au 3^e étage, à gauche. 13955-3

Lingère. Une demoiselle de toute moralité se recommande pour la lingerie et raccommodages, à un prix très modéré. A la même adresse on prendrait un ou deux enfants en pension. Soins maternels leur sont assurés. Prix modérés. — S'adr. rue de la Demoiselle 42, au 2^e étage. 13858-3

Une personne d'un certain âge, demande à aller un jour ou deux heures par jour pour faire des chambres, ménages ou le soir pour faire un bureau. — S'adresser rue du Progrès 17, 1^{er} étage, à gauche. 13815-3

Jeunes filles. demandent à se placer de suite, l'une pour faire le ménage et l'autre comme femme de chambre. 13796-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande pour une jeune fille de la campagne une place comme apprentie **TAILLEUSE**; nourrie et logée chez sa maîtresse. — S'adresser chez Mme Huguenin-Harrisson, rue Léopold Robert 18 A. 13797-2

Une jeune demoiselle connaissant à fond les trois langues nationales, cherche une place de suite dans un magasin de la localité. Prétentions modestes. 13678-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleuse. Une bonne ouvrière tailleuse connaissant bien son métier, cherche à se placer. Références à disposition. — S'adresser rue de la Paix 55. 13705-1

Une personne de toute confiance parlant français et allemand, ayant du service, demande des ménages à faire. — S'adresser au magasin, rue du Temple allemand 59. 13707-1

Un jeune homme de bonne famille de la Suisse allemande, cherche à se placer dans un bureau ou dans un magasin pour apprendre le français. Pour toute rétribution, la pension et la couche sont demandées. — S'adresser par écrit sous chiffres **K. F. 43714**, au bureau de l'IMPARTIAL. 13741-1

Servante. Une personne d'âge mûr bien recommandée, sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné, désire se placer pour les premiers jours de décembre. — S'adresser chez Mme Breitmeyer, rue St-Pierre 14. 13695-4

Journalière. Une personne propre et active s'offre pour faire des chambres ou des ménages, à défaut elle irait en journée. — S'adresser rue des Terreaux 12, au 2^e étage. 13716-1

Ressorts. On demande un bon **tenneur de feux**. 13910-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Régleuse. On demande de suite une **apprentie** pour réglages plats et Breguets. — S'adresser rue des Fleurs 13, au rez-de-chaussée. 13914-3

Remonteur. On donnerait quelques cartons de remontages 13 lignes, à un remonteur travaillant à la maison. 13918-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Domestique. Un ménage sans enfants de suite ou pour le 15 décembre. Inutile de se présenter sans preuves de moralité et de capacité. — S'adr. rue du Pont 21, au 2^e étage, à droite. 13917-3

Servante. On demande de suite une personne d'un certain âge ou à défaut une jeune fille pour faire un ménage. — S'adresser rue du Doubs 67, au plainpied. 13919-3

Fille. On demande de suite une jeune fille pour aider dans un petit ménage. Elle aurait l'occasion d'apprendre une partie d'horlogerie. — S'adresser rue de la Balance 4, au 2^e étage, à droite. 13910-3

Guillocheur et polisseuse. — Dans un atelier de la localité, on demande un guillocheur et une polisseuse pour l'argent. 13921-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande, dans un grand atelier, un bon graveur dessinateur et surtout sachant composer. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13937-3

Graveur. A l'atelier G. RACINE, rue Léopold Robert 32 A, un bon graveur, trouverait de l'occupation de suite. 13938-3

Apprentie. On demande une jeune fille pour lui apprendre une partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. S'adresser rue de la Demoiselle 96, au 2^e étage. 13941-3

Une jeune fille libérée des écoles, intelligente et active, pourrait entrer de suite deux heures par jour pour aider au ménage et faire quelques commissions. Suivant désir elle pourrait apprendre en même temps une partie lucrative de l'horlogerie. 13942-3

Domestique. On demande un bon domestique d'écurie sachant **traire**. 13944-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur. — S'adresser rue Léopold Robert 61, au 3^e étage. 13931-3

Apprenti. *Un jeune homme intelligent et de bonne conduite pourrait entrer comme apprenti dans une banque de la localité.* 13661-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. Un remonteur travaillant de la maison trouverait de l'occupation. 13778-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Adoucisseuse. On demande une bonne adoucisseuse de mouvements. — S'adresser à l'atelier Méroz et Co, rue de la Demoiselle 35. 13779-2

Jeune homme. On demande de suite dans un restaurant de la Chaux-de-Fonds un jeune homme de 16 à 18 ans actif et honnête. — S'adresser au restaurant de Bel-Air. 13794-2

Jeune fille. On demande pour les premiers jours de décembre une jeune fille honnête et active pour faire un ménage. 13795-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

10 bonnes d'enfants peuvent obtenir de suite des places dans des familles nobles d'Allemagne. — S'adresser à Mme Scheithauer (Neuchâteloise), institutrice, à Dresté. 13804-1

Boitiers. On demande de suite de bons ouvriers monteurs de boîtes argent, assidus au travail et de toute moralité. 13808-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille de 13 à 14 ans pour faire les commissions. — S'adresser rue St-Pierre 6, au 2^e étage. 13809-2

Jeune fille. On demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour aider dans un ménage. — S'adr. rue du Grenier n° 48, au rez-de-chaussée. 13811-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes ou à défaut une **assujettie**. Ouvrage soigné. — S'adr. chez M. Thiébaud, rue de Gibraltar 15. 13812-2

Apprenti. On demande un jeune homme de toute moralité pour lui apprendre une partie des **ouronnes**. S'adresser rue du Doubs 83. 13823-2

Démonteur. On demande de suite un **habile** et bon démonteur. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13824-2

Doreuse. Une bonne ouvrière doreuse est demandée de suite. A défaut on prendrait une personne pour faire des heures de travail. 13825-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande de suite une **apprentie polisseuse** de boîtes or. — S'adresser rue du Progrès 11, au 3^e étage. 13876-1

Grandisseur. On demande un bon **grandisseur**, grandisseur qui serait nourri et logé chez ses patrons. — S'adr. chez Christ. Lehmann, à Renan. 13879-1

Finisseuse. On demande pour quelques heures par jour et pour travailler aux pièces, une bonne finisseuse de boîtes or. — S'adresser rue de Bel-Air 6 A, au 1^{er} étage. 13660-1

Guillocheur. Un guillocheur sachant bien travailler, connaissant bien l'excentrique et la bague ovale, est demandé de suite. 13708-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveurs et polisseuse. Deux graveurs et une polisseuse pour argent sont demandés de suite. 13709-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or connaissant sa partie à fond. 13710-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cuisinière. On demande une bonne fille propre et active, sachant bien cuire et faire tous les travaux du ménage. Inutile de se présenter si l'on ne sait pas cuire. 13704-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire quelques commissions et garder les enfants. — S'adr. rue de la Promenade 13, au 3^e étage. 13706-1

Apprenti. On demande pour entrer de suite un jeune garçon qui apprendrait la partie d'**emailleur**. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13696-4

Ressorts. On demande de suite plusieurs **bons adoucisseurs**. On prendrait aussi un apprenti. S'adresser **rue du Stand 10**, à BIENNE. 13424-1

Pignon. A louer de suite, un petit pignon d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser boulevard de la Fontaine 13, au 1^{er} étage. 13927-1

Logement. A louer pour St-Georges prochaine, un petit logement avec toutes les dépendances nécessaires et une portion de jardin. — S'adr. à J. Perret Michelin, Eplatures. 13923-1*

Logement. A louer pour St-Georges 1893, dans une maison moderne, un beau petit logement d'une chambre, cuisine et toutes les dépendances. 13946-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour St-Georges 1893, un joli appartement composé de deux pièces, avec alcôve, corridor et belles dépendances, au centre des affaires. — S'adresser rue du Parc 31, chez M. Albert Nicollet. 13947-3

Appartement. A remettre *tre pour tout de suite ou pour St-Georges 1893, un joli appartement de 3 pièces, bien situé au soleil levant.* — S'adresser **rue de la Chapelle 17.** 13957-6

Appartement. A louer, pour St-Georges 1893, dans une maison d'ordre, un logement de deux pièces, au soleil, et dépendances. — S'adresser à M. Wille-Notz, Place du Marché 13956-3

Logement. A louer, de suite ou pour le 15 décembre, au centre du village, un logement de 2 pièces et dépendances. — S'adresser chez M. Jean Kurth, rue de l'Industrie 4. 13958-3

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée à un monsieur, située rue Léopold Robert 51. S'adresser, 2^e étage. 13924-8

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à deux fenêtres, indépendante, au soleil. — S'adr. rue des Terreaux 11, au 2^e étage. 13925-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, de préférence à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 10, au rez de chaussée, à gauche. 13926-3

Chambre. A louer de suite, une chambre meublée, indépendante, située au soleil. — S'adresser rue de la Ronde 43, au 1^{er} étage. 13948-3

Chambre. A louer de suite une grande chambre non meublée. S'adresser rue du Progrès 61, au 2^e étage. 13949-3

Chambre. A louer de suite une jolie petite chambre meublée ou non, au soleil levant. — S'adresser rue du Grenier 43 c. 13950-3

Chambre. Une dame âgée, demande à partager sa chambre avec une personne solvable. Inutile de se présenter sans preuves de moralité. 13951-3 S'adr. rue de la Charrière 22.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non. — S'adresser rue du Four 10, au rez-de-chaussée, à droite. 13959-3

Chambres. A louer deux chambres non meublées, à 25 fr. par mois, au soleil, avec part à la cuisine. — S'adresser chez M. Plotron, rue de l'Hôtel-de-Ville 33, au 2^e étage. 13960-3

Chambre. A louer pour de suite une chambre non meublée. On peut y travailler si on le désire. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au rez-de-chaussée. 13961-3

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante. — S'adresser rue de la Ronde 24. 13962-3

Chambre. Chez des personnes tranquilles et sans enfants, à proximité des Collèges et Eglises, une belle chambre non meublée, avec parquet, au soleil levant et chauffée, est à remettre à une personne de toute moralité. — S'adresser rue du Progrès 20, au premier étage. 13963-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1893, un appartement de trois pièces, cuisine, alcôves et dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 39, au 1^{er} étage. 13817-5

Logement. 1893, dans une maison d'ordre, un 1^{er} étage de 3 ou 4 pièces, avec dépendances, à proximité de la place Neuve. — S'adr. chez M. R.-A. Riehl, rue de la Demoiselle 47. 13818-5

Chambre. A louer rue du Temple allemand 109, une belle grande chambre non meublée, au soleil. — S'adr. rue de la Paix 15, au rez-de-chaussée. 13819-5

Chambre. A louer une jolie chambre meublée et indépendante, au soleil. — S'adresser rue du Temple allemand 49, au 3^e étage (maison A. Gentil, graveur). 13821-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Promenade 15. 13665-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1893, un bel appartement, au premier étage, composé de 3 chambres, alcôve, corridor fermé et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 17, au 2^e étage. 13523-3

Appartement. A louer, pour St-Georges 1893, rue de la Chapelle 13 bis, un deuxième étage composé de 4 chambres, cuisine, corridor, alcôves et dépendances. — S'adresser rue de la Chapelle 13 bis, au 8^e étage. 13812-2

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité, une belle chambre indépendante, à deux croisées, bien exposée au soleil, meublée ou non. On donnerait la **penon**, si on le désire. — S'adresser rue du Temple allemand 51, au rez-de-chaussée. 13620-2

Chambre. A louer pour le 1^{er} janvier, à une personne de moralité absolue, une chambre non meublée de préférence, meublée au besoin, dans une maison moderne, à proximité des Collèges. Prix avantageux si la personne convient. 13764-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour le 23 décembre 1892, un beau logement de trois pièces avec alcôves et dépendances. Prix 475 fr. par an. — S'adr. rue des Terreaux 14, au plainpied, à droite. 13683-1

Appartement. A louer, pour St-Georges prochaine, dans une maison d'ordre, exposée au soleil, un magnifique appartement de 3 pièces, cuisine, dépendances Cabinet à côté de la cuisine, cour et jardin. — S'adresser rue de la Chapelle 5, au 2^e étage. A la même adresse, à louer de suite une chambre non meublée. 13713-1

Appartement. A louer de suite ou pour St-Georges 1893, au Fort Griffon, un appartement de trois pièces au soleil. — S'adresser rue du Pont 13, au 1^{er} étage. 13717-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1893, un appartement de 3 à 4 pièces au soleil. — S'adr. rue du Pont 13, au 1^{er} étage. 13718-1

Chambre. A remettre une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 111, au 2^e étage, à gauche. 13680-1

Chambre. A louer une chambre meublée à deux lits, à deux messieurs de toute moralité. — S'adresser à la Brasserie Weber, rue du Collège 8. 13681-1

Chambre. A louer de suite, à un monsieur de toute moralité, une chambre meublée, au soleil levant. S'adresser rue de la Serre 55, au 2^e étage. 13682-1

Chambre. Dans une petite famille de la localité on offre pension et chambre à un ou deux messieurs solvables. A la même adresse, à vendre un **fourneau** irlandais bien conditionné. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13700-1

Chambre. On offre à louer de suite une chambre non meublée. S'adresser rue de la Demoiselle 98, au 4^e étage, à gauche. 13698-1

Chambres. On offre à remettre deux chambres non meublées, indépendantes. — S'adr. chez M. Rufener, rue du Puits 18. 13699-1

Chambre. A louer une belle chambre meublée à une personne de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 19, au deuxième étage, à gauche. 13721-1

Appartements. A louer pour Saint-Georges 1893 deux appartements de 3 pièces bien exposés au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle n° 127. 13266-1

Appartements. A louer, pour Saint-Georges 1893, deux logements de 3 pièces, avec dépendances, situés au centre des affaires, à la rue du Parc. — Pour la même époque, un **local** pour atelier, qui pourrait convenir, soit à un serrurier, ferblantier ou vernisseur, etc. — S'adresser à M. Charles Wille-Schilt, rue Fritz Courvoisier 29 A. 13801-1

On demande à louer une chambre meublée, si possible indépendante. Envoyez les offres poste restante **A. H. 555.** 13968-3

On demande à louer. Un petit ménage solvable demande à louer pour St-Georges prochaine, un appartement de trois pièces, dans une maison d'ordre. — Adresser les offres aux initiales **A. B.**, poste restante en ville. 13969-3

On demande à acheter un potager de rencontre en bon état. A la même adresse, on achèterait deux linottes bonnes chanteuses. — S'adresser rue de la Balance 3, au 3^e étage. 13952-3

On demande à acheter un balancier et un tour à molqueter. 13953-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Des personnes solvables désirent acheter contre paiements mensuels un lit complet à deux personnes en bon état. — S'adresser rue des Fleurs 5, au rez-de-chaussée. 13954-3

On demande à acheter une maison bien située au centre de la Chaux-de-Fonds. Adresser les offres sous chiffres **F. F. 13970**, au bureau de l'IMPARTIAL. 13970-3

On demande à acheter un petit potager. S'adresser rue du Stand 14, au rez-de-chaussée. 13971-3

On demande à acheter l'**outillage** de **monteur de boîtes**, soit tours, étaux, roues, etc. 13843-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une certaine quantité de **TONNEAUX** vides avec cercles en fer, ayant contenu du pétrole, huile ou graisse. — Adresser les offres à l'Usine à Gaz. 13714-1

A vendre de suite un lit d'enfant, un grand établi. — S'adresser, après 7 heures du soir, chez Mme veuve Pigeon, rue des Terreaux 11. 13964-3

A vendre un secrétaire, 3 pupitres, 2 potagers neufs et un usagé avec accessoires, un lit d'enfant, un buffet à deux portes, une commode, 12 chaises en bois dur, une balance, 2 bois de lit, 2 paillasses à ressorts, un canapé, 4 tables carrées, une table ronde, 2 machines à coudre. — S'adresser rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 13965-3

A vendre pupitres, banque avec tiroirs, fourneaux à gaz et en catalanes, machine à arrondir avec banc, chaises à vis, balance Grabhorn, régulateur de précision, galvanomètre. 13966-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un beau et bon piano, à un prix très avantageux. Bonne occasion. 13967-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre faute de place un beau **lit en fer**. — S'adresser rue du Collège 19, au 1^{er} étage, à droite. 13512-8

A vendre un canapé et un lit usagés. S'adresser rue du Progrès n° 90. 13798-2

A vendre un beau berceau. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13799-2

A vendre les outils de **polisseuse** de boîtes avec l'établi. S'adr. rue de la Promenade 3, au plainpied, à gauche. 13626-2

A vendre un burin fixe avec la roue, en bon état et à bas prix. S'adresser rue du Puits 4, au plainpied. 13627-2

A vendre un bon petit **ohar à pont** solide. — S'adresser rue du Parc 96, au 1^{er} étage. 13828-2

A vendre un bois de lit, paillasse à ressorts et traversin. Pour renseignements, s'adresser au magasin « A la Samaritaine », sous l'hôtel de l'Aigle. 13829-2

Fourneau. A vendre à un prix **très avantageux** un grand **tourneau en tôle garni, avec cloche en fer et bouches de chaleur.** S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 9464-40

A vendre deux excellentes balances Grabhorn, ainsi qu'un beau **coffre-fort** très peu usagé. 13659-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un régulateur de comptoir, pupitre, banque, lanterne, balance Grabhorn, des cartons, le tout en bon état. 13701-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Perdu de la rue de la Demoiselle en passant devant le collège primaire à la maison Paret, rue du Progrès. Une montre de dame argent, avec la chaîne. La personne qui l'aurait trouvée est priée de la rapporter contre récompense, Hôtel de la gare, rue Daniel JeanRichard 46 au 3^e étage à droite. 13888-2

Madame veuve Elise Strahm-Probst, ses enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Roitpfe Lüthy-Probst et leurs enfants, Monsieur et Madame Alfred Zuberbühler-Probst, Madame Cécile Probst, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère,
Madame veuve Elisabeth PROBST née Biéri,
décédée dimanche matin, le 27 novembre, dans sa 85^e année.
La Chaux-de-Fonds, le 28 novembre 1892.
L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Mardi 29** courant, à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire : Rue de la Demoiselle 57.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 13955-1

Madame Jules Wille, Monsieur et Madame Jules Wille fils, à Gournay en Bray, Monsieur Eugène Wille, Monsieur Charles Wille, à Beauvais, Monsieur Léon Wille, les familles Wille, Minutti, Deckmann et Benoit, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère et oncle,
Monsieur JULES WILLE
CONSEILLER COMMUNAL
décédé lundi, dans sa 56^e année, après une longue maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 28 Nov. 1892.
L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **mercredi 30** courant, à 1 h. après midi.
Domicile mortuaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 9.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 13972-2

Les membres des Sociétés suivantes :
Le Cercle du Sapin,
La Société de tir les Armes Réunies,
La Société de Retraite pour la Vieillesse,
La Fraternité,
L'Asile,
sont priés d'assister, mercredi 30 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Jules Wille**, leur collègue. 13973-2

E. BOLLE-LANDRY

Bijoutier-Fabricant

MAGASIN: 5, Place de l'Hôtel-de-Ville, 5 — CHAUX-DE-FONDS

BIJOUTERIE or 18 karats. BIJOUTERIE plaqué or. BIJOUTERIE argent.

ALLIANCES de toutes largeurs.

Nouveautés. — Chaînes Judics or, argent et plaqué. — Choix considérable de Broches fantaisies charmantes en or et en argent.

Article spécial recommandé. — Chaînes Judics, Broches, Châtelaines, Bracelets en argent fin niellé.

Orfèvrerie. — Timbales, Liens de serviettes, Coupes, Sucriers, Corbeilles, Services de table.

Les Couverts (Cuillères et Fourchettes), vu la baisse de l'argent, seront vendus à un prix exceptionnelle de bon marché. **Le Magasin sera ouvert le Dimanche.**

1892
VENTE ANNUELLE
en faveur de
L'ÉGLISE INDÉPENDANTE
Le Mardi 29
et Mercredi 30 Novembre 1892
AU FOYER DU CASINO

Lundi 28. — De 7 à 10 heures du soir: Exposition des objets de la vente. Buffet. Prix d'entrée: 50 cts.
Mardi 29. — Vente de 10 heures du matin à 6 heures du soir. Buffet jusqu'à 10 heures. Café de 1 heure à 2 heures. — **8 h. du soir.** Soirée récréative. Ouverture des portes à 7 1/4 heures. Prix d'entrée, 50 c. 18566-1
Mercredi 30. — Vente de 10 heures à midi. A 8 heures du soir: Soirée de clôture dans la grande salle. Buffet au foyer et dans la grande salle. Cartes de soirée et programmes pendant les jours de la vente à la caisse. Ouverture des portes à 7 1/4 heures. Prix d'entrée: 1 fr. Tous les dons seront reçus avec reconnaissance le **Lundi 28 novembre**, dès 9 heures du matin, au foyer du Casino.

Grande brasserie LA LYRE
ancienne Brasserie Barben
23, rue du Collège 23. 13776-1

Visible encore pendant trois jours
(samedi, dimanche et lundi)
le célèbre **GÉANT anglais**
THOMAS DALROY
mesurant 2 m. 33 de haut.

Tous les soirs,
CONCERT
DONNÉ PAR
l'Orchestre des Amis
ENTRÉE LIBRE

Se recommande, **A. Ringger dit Bätzli**

La Vente annuelle
en faveur de la
CHAPELLE MÉTHODISTE
aura lieu le 28 et 29 Novembre,
RUE DU PROGRÈS 36.

Tous les dons seront reçus avec reconnaissance. 13810-1

Enchères publiques de vin
en gare P. V. Chaux-de-Fonds.

Conformément au paragraphe 109 du Règlement de transport, l'Administration du chemin de fer J.-N. fera vendre par voie d'enchères publiques le **Samedi 3 Décembre 1892**, dès 2 heures après midi, en gare Petite-Vitesse Chaux-de-Fonds.
1. Un wagon-réservoir de vin de 15,100 kilos, en provenance de Barietta.
2. 16 fûts vin 11,350 kilos en provenance de Messina.
La vente aura lieu au comptant.
La Chaux-de-Fonds, 25 novembre 1892.
Le Greffier de Paix,
G. HENRIOUD.
13806-8

RESTAURANT DE BEL-AIR
Tous les Samedis et Lundis soir,
dès 7 heures,

Tripes - Tripes
à la mode de Caen.
On sert pour emporter. 13728-7

CHATAIGNES FRAICHES
Sacs de 15 kilos à fr. 3.50 franco.
» 20 » 4.50
Plus grandes quantités, fr. 12 les 100 kilos franco Lugano contre remboursement. (2482-LG.) 13156-1
BERNASCONI frères, Lugano

Temple Français

Dimanche 4 Décembre 1892
dès 8 h. du soir,

GRAND CONCERT

donné par l'Orchestre
L'ODÉON

sous la direction de M. J.-B. DIETRICH, prof. et de

Mme Bonade, cantatrice de Genève,
MM. Drillon et Liekert, flûte et clarinette sôles de l'Harmonie nautique de Genève, 18846-7
M. Ruegg, organiste, diplômé du Conservatoire Royal de Leipzig, et de
M. Bernard Junod, professeur.

Qui aurait le temps de donner à un jeune homme des leçons d'anglais le soir après 8 heures à son domicile. 13909-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Nouvelle BOUCHERIE de l'Abeille
88, rue de la Demoiselle 88.
(à côté de la pharmacie COUSIN)

Gros **VEAU** extra à 70 cent. le demi-kilo. 13619-4

BOEUF première qualité. **AGNEAUX** Choucroute de Strasbourg. Se recommande. J. WORMSER.

Tailleur. Un très bon tailleur se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Il ira aussi dans les environs. Réparations et dégraisage. Travail prompt et soigné. Prix modiques. — S'adresser rue de l'Envers 26, au rez-de-chaussée, à gauche. 13911-4

Vente d'une maison
à la CHAUX-DE-FONDS

Les héritières de M. Louis ROBERT-STAUFFER voulant sortir d'indivision exposeront en vente aux enchères publiques et par voie de minute, l'immeuble qu'elles possèdent à la Chaux-de-Fonds consistant en une maison d'habitation portant le n° 18 de la rue du Grenier, un petit bâtiment à usage de lessivier et un terrain d'aisances, le tout formant l'article 1252 du cadastre.

La maison, située dans un quartier agréable, est assurée pour 44,000 francs; elle a un revenu annuel de 3030 francs; le bâtiment de lessivier est assuré pour 1000 francs.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds le **lundi 19 décembre 1892**, dès 2 heures après midi. Immédiatement après la lecture du cahier des charges les enchères seront mises aux cinq minutes et l'adjudication sera prononcée de plein droit en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. S'adresser pour visiter l'immeuble à M. Charles Barber, notaire, rue de la Paix 19, et pour prendre connaissance du cahier des charges au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9, à la Chaux-de-Fonds. 13908-8

Sciure! Sagspæne! Sciure!
A vendre une grande quantité de sciure. Prix modérés. — S'adresser chez M. N. Iseli, rue de la Serre 90. 13814-2

Attention!
C'est à la **BOUCHERIE J. FUNCK**, rue Léopold Robert 8 a, que l'on trouvera toujours un beau choix d'agneaux ainsi que du **VEAU** gros et petit. Se recommande. 13749-4

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE
le **mardi 29 novembre**, à 8 1/4 h. du soir, à l'Amphithéâtre: 13847-1
LA FEMME AUTREFOIS
par M. G. R. GONOD, pasteur à Noiraigue.

Cylindres. Un bon planteur cylindres entreprendrait quelques douzaines par semaine. Travail soigné. Prix raisonnable. Rhabillages pivots ancrés, cylindres. — S'adresser à M. P.-A. Girard, rue du Collège 21. 13912-3

Enchères publiques

— Mercredi 30 novembre, il sera vendu sous le couvert communal de ce lieu, dès les 10 heures du matin: lits complets, commode, chiffonnière, tables rondes, carrées, de nuit, des chaises cannées, tableaux, glaces, vaisselle, linge, montres, bracelets, armes anciennes, plusieurs fûts vins et liqueurs, une machine à coudre de co. donnier, dernier système Singer, et une quantité d'autres objets. La vente aura lieu au comptant. 138-1-2

MODES

Mme Nardin, rue de l'Hôtel-de-Ville 15. — Reçu un grand choix de **Rubans noirs** haute nouveauté qui seront vendus à des prix exceptionnels de bon marché. Tous les articles en **lainages** seront liquidés avec fort rabais au comptant.

Chapeaux Modèles
CHAPEAUX DE DEUIL
CHAPEAUX NON GARNIS
depuis 50 centimes.

Bonnets de Communion
à très bas prix, et 13703-1
VOILES EN LOCATION

Montres et mouvements
à vendre, bonnes pièces; 20 cartons 16 lignes, savonnettes ancre métal; 20 cartons 15, 16, 17 lignes, savonnettes ancre, à clef, argent; 4 cartons 19 lignes Lépines soignées, genre français et divers autres genres, plus des mouvements 15 et 20 lignes ancre et cylindre, remontoirs repassés. 13670-4
64 cartons montres 24 lignes, genre Espagne. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Atelier G. Spillmann
Saint-Imier
Deux ouvriers polisseurs ou polisseuses, deux aviveuses et deux finisseuses, peuvent entrer de suite. Travail aux pièces. H 5754-J 13780-1

TAILLEUSE. Une bonne tailleuse se recommande aux dames de la localité pour habiller jeunes gens et petits garçons, ainsi que pour les raccommodages en journée ou à la maison. — S'adresser rue de la Paix 81, au pignon, chez Mme Delachaux. 13652-4

Cours de coupe
Méthode américaine
quelques dames et demoiselles pourraient encore prendre part au dernier Cours privé fixé au 28 Novembre. Prospectus chez Mlle Seeburger, rue du Rocher 11, au 2^me étage. 13693-1

M. O. Maudonnet
fondeur, rue de la Serre 25, se recommande toujours à sa bonne et nombreuse clientèle pour sa **SOUDURE** argent extra fusible et pour la fonte et les achats de déchets d'or et d'argent, etc. 13694-4

Section d'Artillerie

Chaux-de-Fonds
Tous les artilleurs et soldats du train sont invités à participer au

BANQUET de Ste-BARBE
le **Samedi 3 Décembre 1892**, à la Brasserie du Lion, à 7 h. du soir.
La liste est déposée chez le tenancier Jules Rossel, jusqu'au jeudi 1^{er} décembre 13724-2
Le Comité.

ATTENTION

Reçu un grand choix de **FROMAGES** depuis 50 à 95 centimes la livre.
LIMBOURG à 45 et 50 c. la livre.
Excellente **CHOUROUTE** de Berne à 80 centimes le kilo.
6. — RUE DU PARC — 6
On porte à domicile.
Vente au comptant. 13689-1

AVIS

A partir du 1^{er} décembre, on donnera tous les jours à midi la **CANTINE**. Tous les **Samedis** soir, **TRIPES** et **SOUPE aux POIS**. Chez Mme veuve Bo. so, rue de la Demoiselle 93. 13688-1

Avis aux Fabricants!

Un atelier bien monté entreprendrait 12 à 18 cartons de **démontages et remontages** par semaine, soit ancre ou cylindre, dans les grandeurs 10 à 20 lig. On pourrait livrer la pièce achevée et réglée, ainsi que faire faire les parties, si on le désire. Ouvrage garanti. — S'adr. par lettre affranchie sous initiales **A. J. K.** 13793, au bureau de l'IMPARTIAL. 13793-5

Commis

Un jeune homme de toute moralité, connaissant la comptabilité et les deux langues et ayant travaillé 18 mois dans une maison d'horlogerie, cherche emploi. Prétentions modestes. Pourrait être disponible de suite.
S'adresser Case postale 2580. 13807-2

Rhabillages de Pendules

Régulateurs, Coucoucs, Horloges, Cartes, Pendules suisses à grande sonnerie, répétition et Réveils. Ouvrage garanti. S'adresser chez **M. E. RUPLIN**, rue de la Demoiselle 94, au 1^{er} étage. 13672-1

A louer

Un bel appartement au 2^e étage, de quatre pièces, un balcon, cuisine, corridor fermé et dépendances, dans une maison d'ordre et moderne, située **rue Léopold Robert**, au centre des affaires. 13673-4
Les locataires ne s'occuperont pas du balayage ni de l'éclairage de la maison. S'adresser chez **M. Schaltenbrand**, architecte, 12, boulevard du Petit-Château. — A la même adresse à vendre un beau **potager** non verni avec bouillottes et ustensiles.

A LOUER

dans le Vignoble neuchâtelois, un joli appartement, salon et deux pièces, cuisine, cave, galetas, jardin. Entrée à volonté. Prix, 300 fr. Convientrait à des personnes d'ordre désirant séjourner à la campagne.
Pour plus amples renseignements, écrire aux initiales **C. S. T.** 25, au bureau de l'IMPARTIAL. 13694-4

Maison à louer

A louer une maison indépendante se composant de 3 chambres, cabinet, cuisine, terrasse et dépendances. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 49. 13558-4

Société de Cavalerie

Assemblée des membres et participants à la chasse au renard **vendredi soir**, 2 décembre, à 8 1/4 heures; réunion dimanche 4 décembre, à 12 1/4 heures du matin, à la Brasserie Müller. 13929-8

Volailles et Fruits de table

Dindons, Canards et Oies frais, à fr. 1.90 le kilo.
Raisins frais de **Turin**, à fr. 2.50 la caisse de 5 kilos.
Raisins jaunes du **Piémont**, à fr. 3.90 la caisse de 5 kilos.
Oranges de **Palerme**, à fr. 3.50 la caisse de 5 kilos.
Châtaignes fraîches, 10 kilos fr. 2.90, 20 kilos fr. 5 (H. 2587 Lg.)
Châtaignes sèches, 10 kilos fr. 4.20.
13930-6 **Morganti frères, Lugano.**

A vendre

de suite une **BARAQUE** en bois, couverte en tuiles, pouvant être utilisée, soit comme hangar pour un entrepreneur, soit comme poulailler ou tout autre usage. — S'adresser à **M. Albert Perrin**, rue de Bel-Air. 13928-3

Tailleuse. Mademoiselle **IDA MICHE**, rue du Parc 74, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. Travail prompt et soigné. 13685-1

OUTILS D'HORLOGERIE

et
FOURNITURES
Machines à arrondir. Burins-fixes. Tours à pivoter. Outils à percer les cadrans, etc. — Réparations. 11952
Ouvrage soigné.

C. Richen, mécanicien, Couvet

A vendre

par suite de démolition: un pavillon de jardin en bois, deux cages de pompe avec leurs bassins, 60 mètres environ de barrière en fer avec les socles de 60 cm de hauteur bien conservés, une porte de jardin en fer avec les montants; une certaine quantité de bonne **TERRE** de jardin et divers matériaux provenant de démolitions. — S'adresser chez **M. Paul Jacot**, rue Léopold Robert 66. 13567

Avis aux Fabricants d'Horlogerie

Un termineur installé pour fournir des fortes quantités en grandes et petites pièces à des **prix exceptionnels**, se recommande à **MM. les fabricants** qui fournissent boîtes et mouvements. — S'adresser par écrit, sous initiales **H. 1056 Ch.**, à **MM. Haasensteln & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 13791

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le bureau et le domicile de
M. Charles ROBERT-GONIN
MARCHAND DE VINS
se trouvent dès maintenant
76, Rue Léopold Robert, 76
13335 **TÉLÉPHONE**

CORSETS

Reçu un joli choix de Corsets de fabrication, ainsi que des **Laines** à tricoter et à broder. Par la même occasion, je me recommande pour des Corsets sur mesure. Mme **RENGGLI**, rue de la Paix n. 55 bis. 13457